



Recherche sur la pars rustica de la villa de Larry à Liéhon (France, Moselle)

Jean-Denis Laffite

► To cite this version:

Jean-Denis Laffite. Recherche sur la pars rustica de la villa de Larry à Liéhon (France, Moselle). 2015.
hal-01171535

HAL Id: hal-01171535

<https://hal.science/hal-01171535>

Preprint submitted on 7 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



Dossiers du programme européen “Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul”

dirigé par Michel Reddé, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (EPHE)

Document 1

RECHERCHE SUR LA PARS RUSTICA DE LA VILLA DE LARRY À LIÉHON (FRANCE, MOSELLE)

Jean-Denis Laffite*

Présentation du site et de l'étude

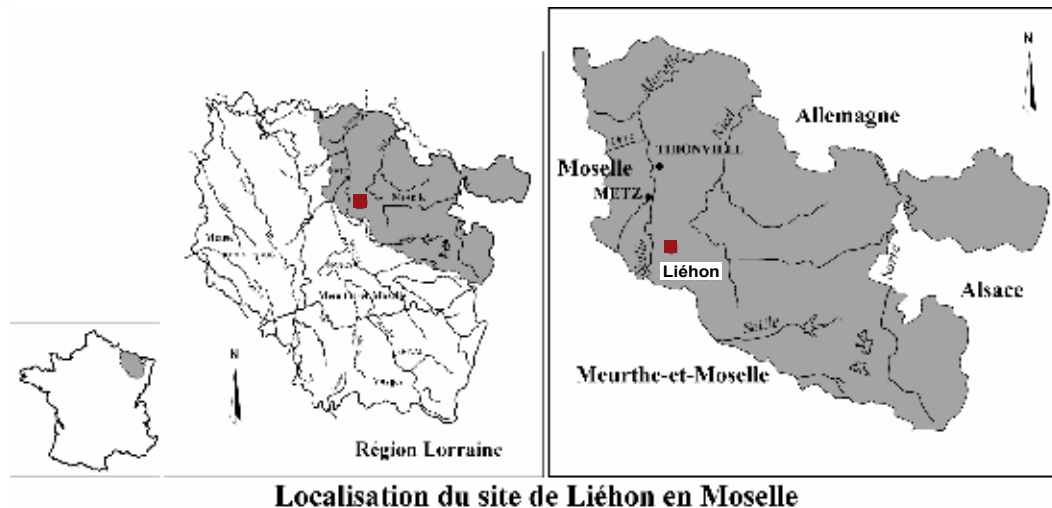
Le site

La villa de Larry à Liéhon est située sur le plateau lorrain marno-calcaire, à moins de 15 km au sud de Metz, l'antique *Divodurum Mediomatricorum* (fig. 1). Elle était reliée par le chemin de Liéhon à la voie romaine Metz-Sarrebourg-Strasbourg distante de 2,3 km (fig. 2). Sa partie résidentielle a été fouillée par l'Inrap¹ sur 3 ha, lors de l'agrandissement de l'aéroport régional en 2003. La partie rustique a été ensuite étudiée en prospection au sol et par détections géophysiques sur 9 ha, de 2005 à 2008². Le site fut occupé dès le début du I^{er} s. de notre ère (édifice en bois, enclos fossoyés). À la fin du I^{er} s., la demeure n'était encore qu'une simple *villa rustica* à pavillons latéraux. À son apogée architecturale entre 190 et 250, la *pars urbana* couvrait un demi hectare bâti (fig. 3), dont environ 1500 m² habitables, avec plus de 80 pièces dont un balnéaire, des salles à hypocauste, des décors de mosaïques et d'enduits peints. Les bâtiments d'habitation constitués de pavillons latéraux, de galeries, de grandes salles, *triclinia*, *balnea minor* et *maior* et d'appartements, étaient répartis suivant un plan en U ; l'espace résidentiel était entouré de cours et de jardins fermés sur une superficie globale d'un peu moins d'1,5 ha. Les cours et les jardins occupaient les deux tiers de son espace. Au cœur du complexe résidentiel, une cour centrale de plan carré de 38,5 m de côté était bordée d'une galerie à portique sur trois côtés. Elle était agrémentée d'un grand bassin rectangulaire de 24 m de long, placé en avant de la façade du corps de logis principal, comme symbole ostentatoire. Le domaine proche était limité à l'est par un mur d'enceinte reconnu sur plus d'1 km. Le domaine agraire devait couvrir plusieurs centaines d'hectares et six fermes gallo-romaines, peut-être dépendantes, se trouvaient réparties à moins d'1 km autour du centre occupé par la villa (fig. 2). D'autres villae plus modestes étaient également éloignées de Larry au-delà de 2 km dans la campagne environnante. L'emprise de la villa proprement dite, avec sa vaste *pars rustica*, atteignait alors au moins 9 ha (fig. 4). L'exploitation agricole était localisée au nord du site ; elle comportait au moins une vingtaine de bâtiments

* Institut national de recherches archéologiques préventives, Grand Est Nord. jean-denis.laffite@inrap.fr

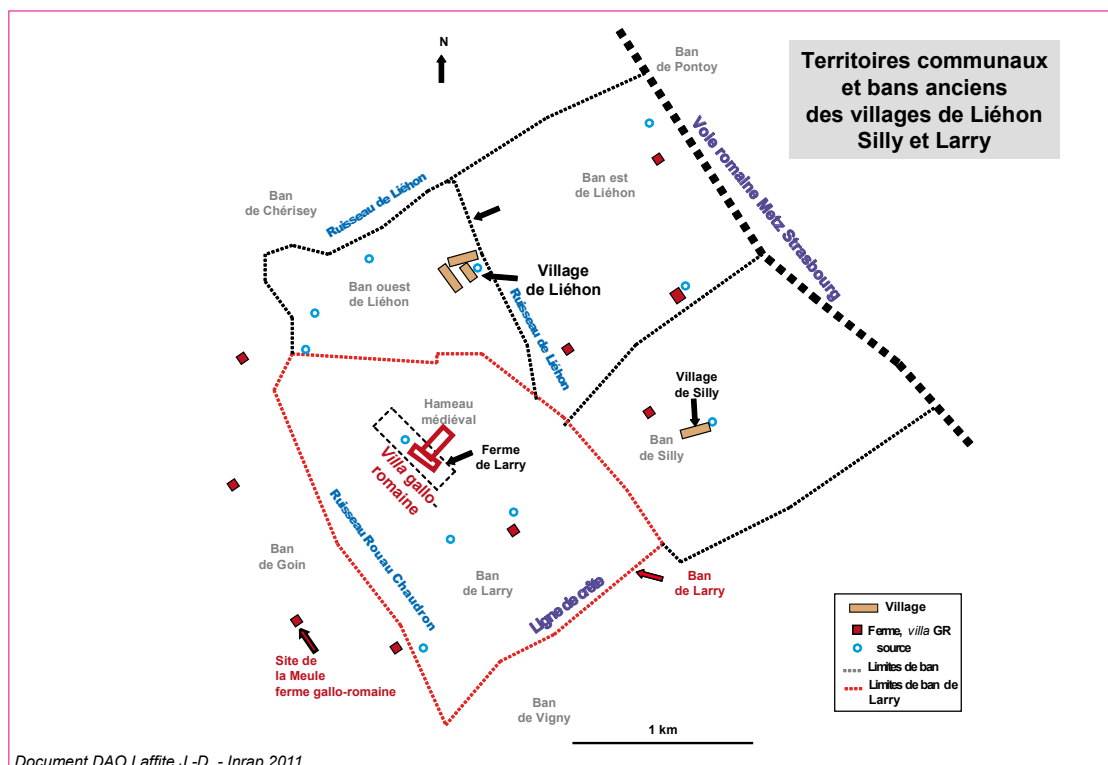
1 Institut national de recherches archéologiques préventives. Responsabilité d'opération J.-D. Laffite, voir Laffite et al. 2005.

2 Prospection thématique “Lazarivs” associant l'Inrap, le SRA Lorraine (financements) et Geocarta (études géophysiques).

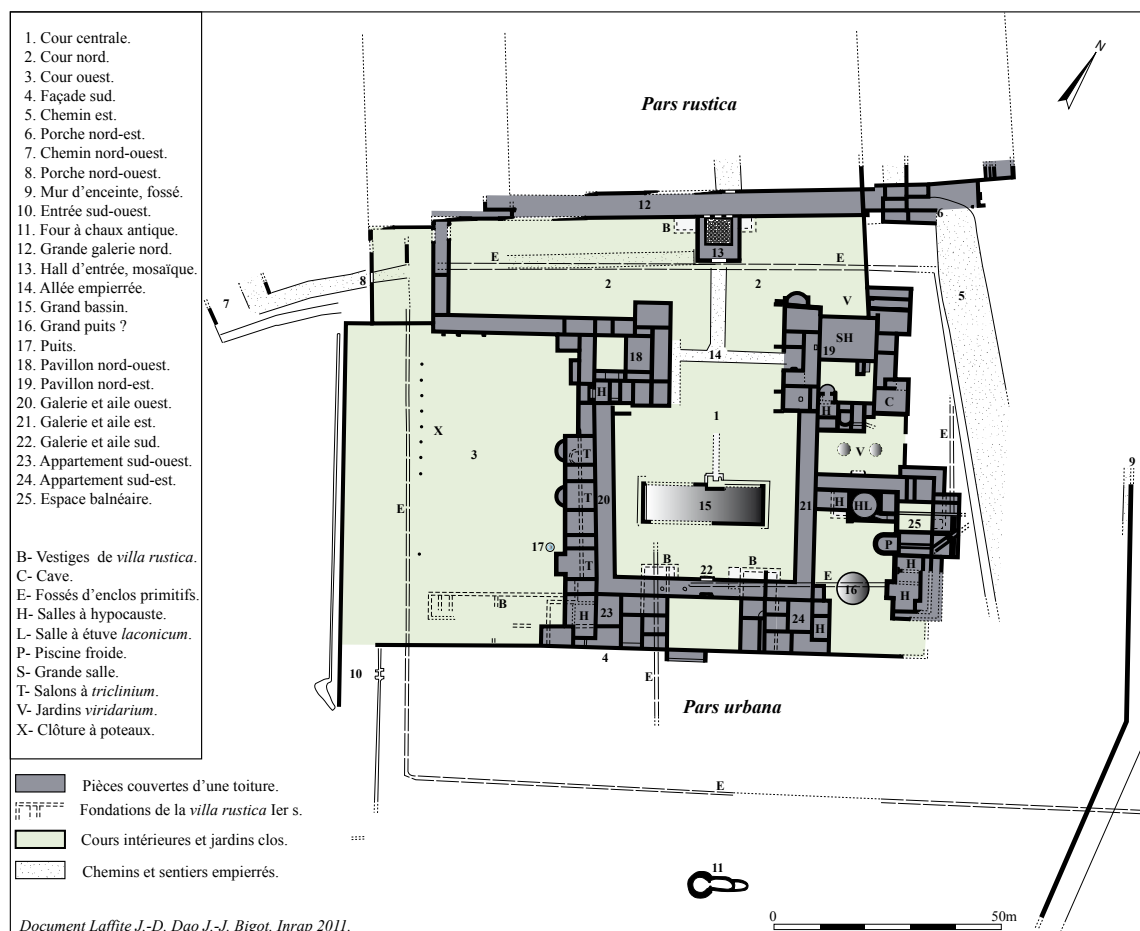


+ Fig. 1. Liéhon (Moselle), Larry. Localisation du site et photographie aérienne de la *pars urbana* en cours de fouille Inrap en 2003 (cl. D. Jacquemot, mission Carte Archéologique SRA Lorraine, 2003).

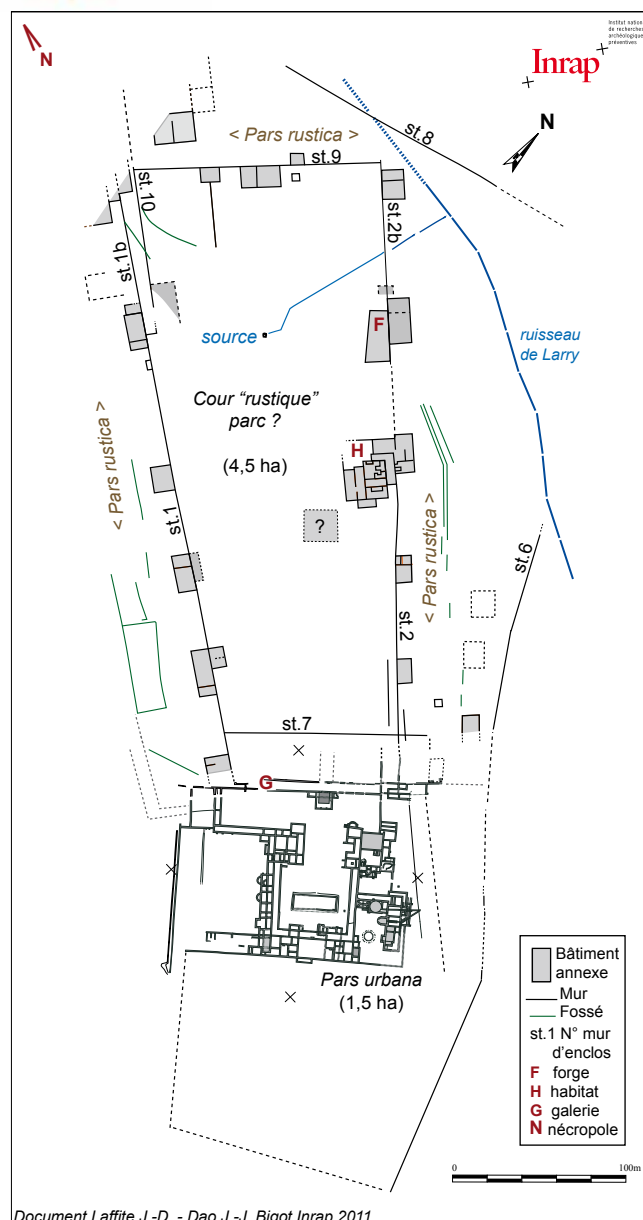
annexes répartis autour d'une cour fermée de plan trapézoïdal sur 10 *actus* de long (354 m), de 4,5 ha. L'étude de cet espace agraire a permis de définir des bâtiments d'habitation, rustiques (granges, étables) et artisanaux (forge). Comme la plupart des établissements ruraux, la *villa* a été soumise aux changements socio-économiques, politiques, militaires et des mentalités religieuses du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive, qui ont transformé les populations, leur niveau de vie et par conséquent leur habitat. L'évolution de l'habitat au cours de la fin du III^e s. et durant tout le IV^e s. est démontrée par la réapparition des bâtiments en matériaux légers, la restructuration de l'ancien bâti de la *pars urbana*. Au cours du IV^e s., la *villa* a été déclassée, mais elle était toujours occupée par une population rurale. Ruinée vers 350-360, la résidence redevint une simple exploitation agricole. Durant l'Antiquité tardive, elle subit le démantèlement de sa ruine (récupération des matériaux, habitats ponctuels). Le centre de la *pars rustica* antique fut ensuite réoccupé durant le haut Moyen Âge. On a constaté l'occupation mérovingienne de plusieurs emplacements d'annexes antiques, puis la concentration de l'habitat au centre de la cour, à proximité de la source, vers les VIII^e-IX^e s. Le hameau médiéval de Larry et sa forge semblent ensuite se fixer au sud du hameau carolingien le long de deux rues, vers les XI^e-XII^e s. Il sera détruit à la fin du XV^e siècle. Cet exemple de *villa* axiale de grande envergure, de type



+ Fig. 2. Liéhon (Moselle), Larry. Localisation de la villa et contexte de l'occupation antique.



+ Fig. 3. Liéhon (Moselle) Larry. Plan de la *pars urbana* fouillée en 2003 et définition des espaces (Inrap/SRA Lorraine).



Document Laffite J.-D. - Dao J.-J. Bigot Inrap 2011.

+ Fig. 4. Liéhon (Moselle) Larry. Plan général des vestiges de la *pars urbana* (fouille Inrap/SRA Lorraine 2003) de la villa gallo-romaine aux II^e-III^e siècles et de la *pars rustica* reconnue en prospections géophysiques et pédestres (Inrap/SRA Lorraine/Geocarta 2006-2008).

monumental, offre à la fois l'image d'une demeure romanisée et d'une vaste exploitation agricole, que des grands propriétaires ont su développer sur leurs domaines ruraux. Ce site conservera un foyer de peuplement rural après les mutations de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, qui donnera alors naissance au hameau médiéval dépendant de l'abbaye Saint-Symphorien de Metz.

Une grande villa domaniale

Le site de Larry fait partie du groupe des plus grandes *villae* domaniales de la Gaule du Nord-est et de la région Lorraine. Les vestiges du hameau médiéval hérité de l'antique *villa*, désormais reconnus, sont également remarquables. Les conclusions de cette étude de prospection thématique "Lazariv" apportent des informations fondamentales pour la compréhension de l'établissement de cette villa monumentale, ainsi que sur son évolution au cours des périodes antiques et médiévales. Le qualificatif de "monumental" est appliqué aux *villae* présentant les caractères suivants³ : des dimensions hors normes pour la *pars urbana* dépassant une centaine de mètres de façade, un plan complexe avec une multiplication du nombre de pièces, aux surfaces parfois importantes, une *pars rustica* étendue réunissant les fonctions agricoles et artisanales, une avant cour d'agrément ou d'apparat qui remplace la *pars rustica* classique. Elles sont généralement implantées à la périphérie des agglomérations ou à proximité de voies de communication. Le site de Liéhon répond à tous ces critères de qualification. Dans la hiérarchie des établissements ruraux d'époque gallo-romaine, les archéologues s'accordent à désigner par le terme de *villa* le centre d'une exploitation agricole antique, suivant le sens pris à l'époque impériale. On rappellera également que la *pars rustica* correspond à l'exploitation agricole d'une villa, caractérisée par la dispersion plus ou moins organisée de bâtiments autour d'une cour rustique, qu'elle comprend les bâtiments agricoles de la ferme et les différentes installations nécessaires à la transformation et à la conservation des produits agricoles, ainsi que des secteurs artisanaux et les habitations du personnel agricole. L'agriculture est la principale base de l'économie antique, fondée sur le système d'exploitation des terroirs par les *villae*⁴. Au cours de la période romaine, les campagnes ont été peuplées de multiples exploitations agraires, suivant un mode d'habitat dispersé permettant une vaste emprise foncière sur le territoire des cités. Certaines ont succédé à des fermes indigènes anciennement implantées, d'autres sont des créations de nouveaux terroirs agricoles. Les recherches récentes sur la densité des peuplements confirment cette dispersion d'exploitations de tailles variées et la forte densité de l'occupation rurale sur de vastes territoires ; ceci est valable en Lorraine⁵ et dans les régions frontalières en Gaule Belgique et Germanie⁶. Campagnes et villes étaient complémentaires : les *villae* rustiques qui dégageaient des productions excédentaires devaient les écouler sur les marchés des villes et *vici*, pour des citadins (marchands, artisans, fonctionnaires, élites urbaines) qui avaient des besoins frumen-

3 San Juan, Ciezar-Epailly 2005.

4 Ouzoulias 2006, chap. IV.

5 Laffite 2004, CAG 57 : p. 147-155.

6 Van Ossel 1992.

taires importants. Ces unités rurales ont pu également ravitailler les armées et les camps des frontières, ou encore fournir à la demande des marchands de grains, pour exporter les produits vers les capitales d'Empire. Au cours de la *Pax Romana*, certains propriétaires ruraux, qui se sont enrichis, sont certainement devenus des élites rurales, voire urbaines. Une partie de l'élite urbaine, également enrichie, a pu chercher de son côté à acquérir des biens fonciers, sources de revenus. Ils ont pu investir leurs profits dans l'achat de nouveaux domaines, ou éventuellement d'esclaves pour renforcer leur main d'œuvre agricole, la location de saisonniers pour les grands travaux agraires, semailles, fenaison, moisson, récoltes diverses. Ils ont dû aussi consacrer une partie de leur richesse à l'achat de biens de luxe (or, ivoire, marbre⁷, cinabre, etc.), mais aussi à la réalisation de constructions luxueuses et de plus en plus monumentales, de véritables résidences "urbaines" à la campagne. Leurs résidences installées au cœur de leurs grands domaines sont devenues des *villae* équipées du confort à la romaine : balnéaire, appartements, salles de réception, chauffages, péristyles, jardins et bassins, galeries de promenade, etc. La *pars rustica*, espace de production du domaine agricole, est conçue à la mesure du développement et de l'importance économique de la villa ; le nombre de bâtiments dépendants, de fermes et granges satellites, la superficie de la cour "rustique", peuvent donner une appréciation sur l'importance productive du domaine et sur la qualité de son propriétaire, faute de pouvoir connaître la superficie exacte de l'un et le statut social de l'autre. Tel est le schéma que l'on peut transposer à la villa de Larry et à bien d'autres plus ou moins importantes, situées en Gaule, Belgique et Germanie, pour les II^e et III^e s.

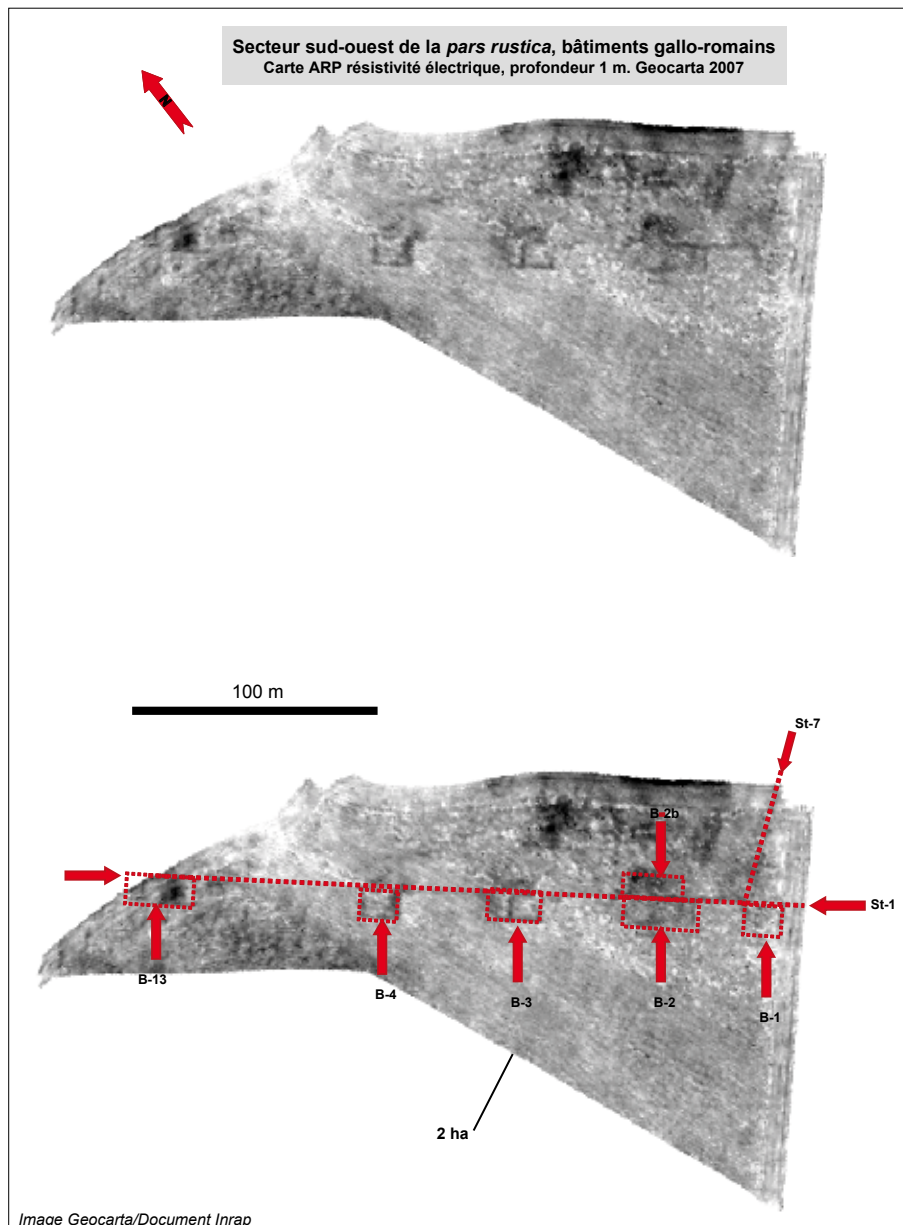
La prospection thématique, prospections pédestres et géophysiques

À la suite de la fouille de 2003 et de l'exploitation des données jusqu'en 2005 qui ont permis de caractériser cette villa et de définir son histoire, les archéologues en charge de l'étude du site ont voulu persévérer dans leurs recherches et étendre les investigations sur l'important site rural associé, connu partiellement en prospection au sol⁸. Ce site offrait également toutes les conditions pour réaliser une étude globale sur la problématique des grandes *villae* rurales appartenant aux grands propriétaires fonciers, auxquelles ont succédé des peuplements haut médiévaux, souvent à l'origine des villages médiévaux. Plusieurs thèmes d'études ont été alors définis en accord avec le SRA : Circonscrire les limites de la *pars rustica* dépendant directement de la villa domaniale, et celles des foyers d'habitats haut médiévaux et du hameau médiéval de Larry qui ont réoccupé l'espace rustique de ce site. Cartographier toutes les annexes qui composent l'ensemble de l'exploitation, les différencier des maisons médiévales du hameau, grâce à la prospection géophysique. Caractériser l'occupation de la *pars rustica* antique et du hameau médiéval par l'étude des plans et du mobilier récolté en surface dans les labours, et préciser spatialement les différentes phases d'occupation du site de la fin de la période gauloise jusqu'à l'époque Moderne. Enfin, comparer le site de Larry à d'autres sites proches par leurs dimensions et leur plan. Le site de la *pars rustica* a donc fait l'objet d'une opération de prospection géophysique sur à peu près l'ensemble de sa superficie reconnue en prospection pédestre, c'est à dire sur 9 ha, en trois campagnes de 2006 à 2008. C'est la société Terra Nova, devenue Geocarta⁹, qui a été choisie pour réaliser une série de prospections magnétiques et électriques sur le site occupé par des champs labourés. Les résultats de ces prospections complémentaires ont permis de cerner la spatialisation du bâti de la partie agraire gallo-romaine, les réoccupations du haut Moyen Âge et l'habitat médiéval du hameau disparu. La prospection magnétique a fourni des cartes de magnétogrammes (fig. 6) qui représentent des anomalies compactes fortes, zonales et linéaires ; leur étude a révélé des concentrations de matériaux de constructions arasées, des concentrations de tuiles, des fosses d'hypocaustes, des fondations de murs, des fossés et des drains. En ce qui concerne la prospection électrique (fig. 5), elle a permis d'étudier par les relevés de la résistivité apparente les traces, encore plus lisibles, de vestiges maçonnés, comme les fondations et les bases de murs ou encore les sols bétonnés. Les vestiges enfouis ont été enregistrés sur trois profondeurs à 0,50 m, 1 m et 1,50 m, ce qui a permis de différencier les fondations superficielles ou profondes, les murs de caves, les puits. Certaines anomalies linéaires correspondent à des réseaux de fossés parcellaires ou/et de drainage ; elles sont révélées presque uniquement par la prospection magnétique et elles apparaissent comme des lignes blanches. Certains de ces réseaux ont pu être interprétés et rattachés aux parcellaires médiéval et moderne qui correspondent aux limites du cadastre napoléonien et sont cohérents avec le hameau médiéval ; d'autres sont rattachables à la phase d'occupation antique de la *pars rustica* et correspondent à des parcelles rectangulaires accolées parallèles à l'alignement ouest des annexes rustiques qui peuvent faire penser (hypothèse) à un secteur de jardins vivriers (fig. 12). Bien entendu, cette méthode n'a révélé que des vestiges en dur, fondés et maçonnés de la phase de construction de la *pars rustica* étendue des II^e et III^e s. Tous les aménagements en matériaux légers (terres et bois) du début du Haut-Empire et de la fin du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive sont invisibles, ou trop ténus

7 Types de mobilier luxueux découverts sur la *pars urbana* de la villa de Larry.

8 Les prospections aériennes réalisées par le Service de la Carte Archéologique (SRA Lorraine) au cours des années 1990, se sont révélées négatives, certainement du fait de l'importance des décombres qui masquent les vestiges des fondations.

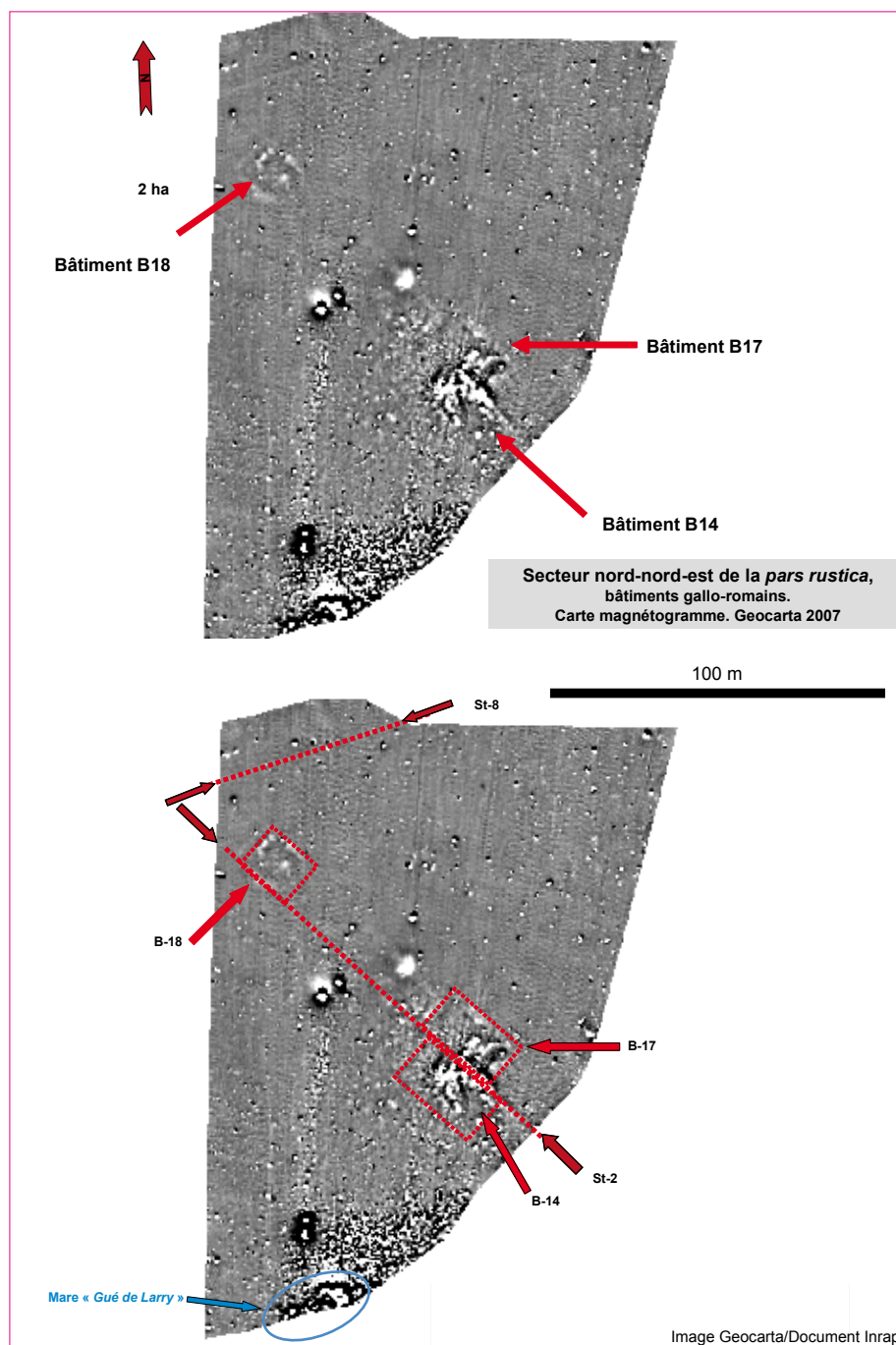
9 GEOCARTA dirigée par M. Dabas, archeologie@geocarta.net.



+ Fig. 5. Liéhon (Moselle) Larry. Exemple de carte Geocarta et d'interprétation des vestiges de la *pars rustica*, murs d'enclos et bâtiments annexes.

pour être interprétés par l'œil de l'archéologue. Les aménagements de jardins vivriers ou d'ornement, les haies et les clôtures en bois n'apparaissent pas sur les cartographies des anomalies géophysiques. Leur impact dans le sol est trop faible pour être détectable. Ils ont pourtant très certainement existés. Notre compréhension de l'organisation de cet ensemble "rustique" reste donc partielle, car on n'en perçoit en quelque sorte que son squelette structurant. L'étude des plans bruts établis par Geocarta a été réalisée par l'Inrap, avec un important travail de sélection des anomalies et d'analyse des images. Ces anomalies ont été comparées avec les résultats de la prospection de surface. La récolte d'un mobilier céramique parfois abondant sur les zones d'épandage présentes sur et autour des lieux bâtis, a permis de caractériser chronologiquement les vestiges repérés. Un échantillonnage de mobilier fragmentaire issu du lapidaire¹⁰ a été également réalisé. La présence dans la couche labourée de mobiliers métalliques (monnaies, fibules, boucles et plaques de ceintures), datables et caractéristiques des différentes périodes d'occupation, a impliqué la réalisation annuelle d'une prospection métallique complémentaire et indispensable. Les études sur le mobilier issu des prospections pédestres sur la *pars rustica* ont confirmé et complété celles de la fouille de la *pars urbana*.

¹⁰ Fragments de colonnes, de roches décoratives provenant du démantèlement de la *pars urbana*.

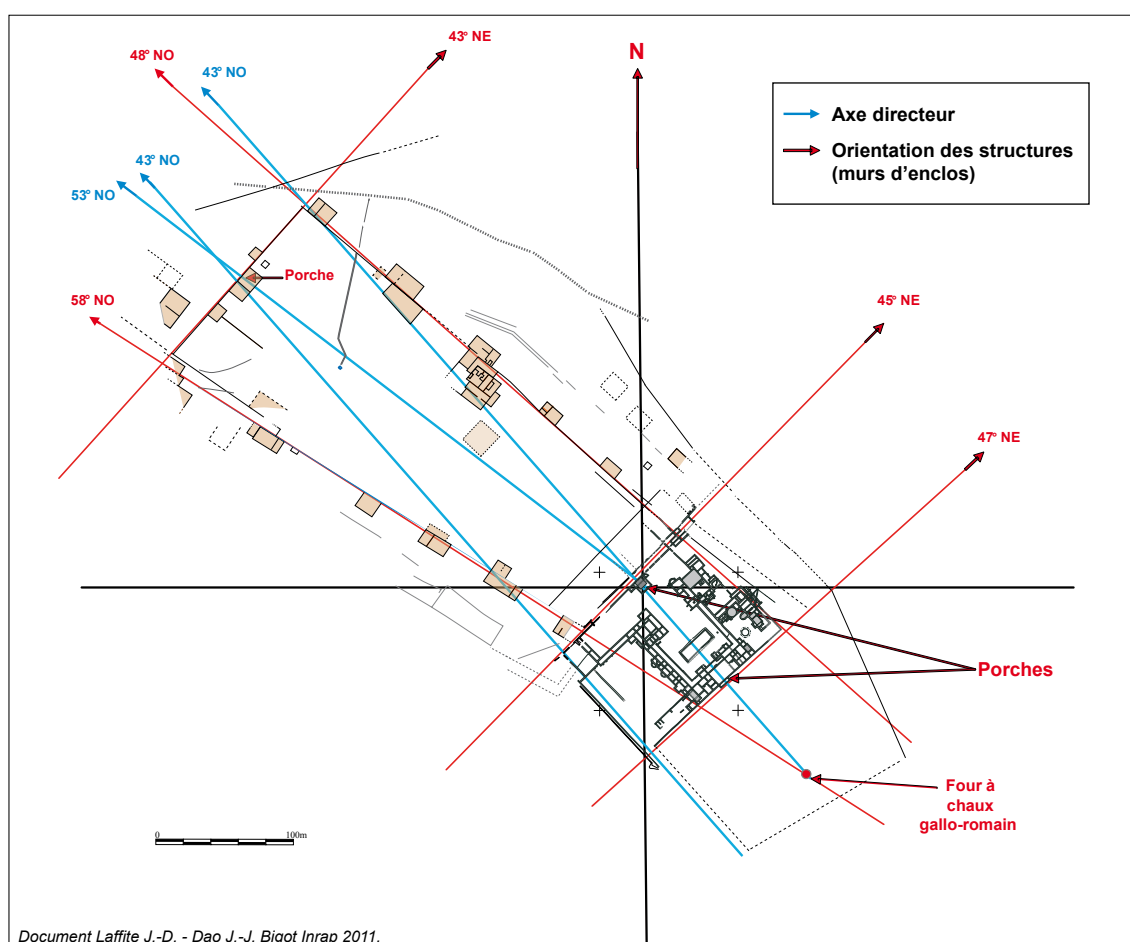


+ Fig. 6. Liéhon (Moselle) Larry. Exemple de carte Geocarta et d'interprétation des vestiges de la *pars rustica*.

Description du complexe de la *pars rustica* de la villa

Le contexte topographique et hydrographique

Le plan et l'implantation de cet ensemble rustique sont influencés par le cadre topographique et la présence du ruisseau de *Larry* situé sur le flanc oriental de la villa (fig. 4). La *pars urbana* culmine au sud du site à environ 261-263 m d'altitude, sur le flanc du plateau incliné vers le nord-ouest sur lequel le domaine est établi. La *pars rustica* est localisée dans son prolongement nord-ouest entre 261 et 245 m, soit un dénivelé d'une quinzaine de mètres pour 360 à 400 m de longueur¹¹. L'ensemble domanial occupe une avancée du relief légèrement marquée du côté ouest, relief qui descend en pente douce vers l'ouest et le secteur du ruisseau du *Rouau Chaudron*, et qui est plus accentué vers l'est vers le ruisseau de *Larry*. Le domaine occupe directement en espace propre le large interfluve¹², formé par ces deux ruisseaux qui se rejoignent à 400 m au nord-ouest de l'extrémité nord la *pars rustica*. L'implantation de la villa a été réalisée à 40 m à l'ouest du ruisseau de *Larry* ; cette situation a obligé le concepteur du plan d'ensemble à décaler l'orientation de la partie rustique vers l'ouest pour suivre la courbe du vallon de ce ruisseau. Ainsi, l'axe central de la *pars urbana* est de 40° ouest par rapport au Nord ; celui de la *pars rustica* est de 52° ouest, donc incliné plus vers l'ouest (fig. 7). L'orientation du mur d'enclos oriental St 2 est de 48° ouest par rapport au nord, celle du mur d'enclos occidental St 1 est de 58° nord-ouest. Cette situation a pour effet d'ouvrir l'espace central de la cour sur une perspective plus large vers le nord-ouest. La présence d'une source au sein même du cœur de l'exploitation est un atout majeur pour le site (fig. 4). Elle est située dans la moitié nord de la cour rustique, proche de son axe central. La source du *Gué de Larry* est encore représentée sur le plan cadastral du XIX^e s. Elle est aujourd'hui comblée et captée par le drainage. À l'origine, elle s'écoulait par un émissaire sur une dizaine de mètres pour se déverser dans une grande mare représentée sur le cadastre ancien et repérée par la prospection géophysique (fig. 6).



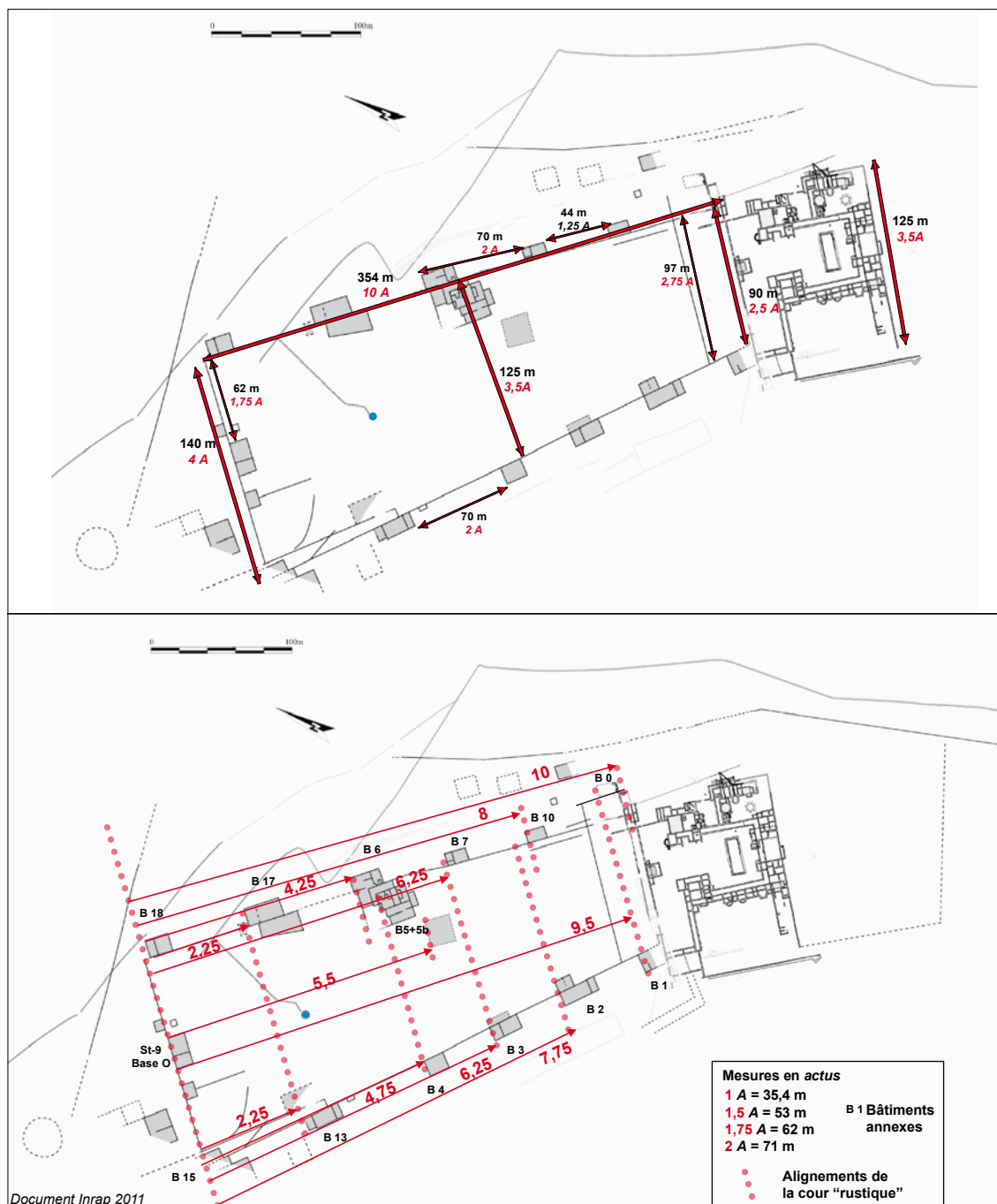
+ Fig. 7. Liéhon (Moselle) Larry. Axes directeurs et orientations des grandes limites de construction de la villa.

11 Environ 3,75 m pour 100 m.

12 720 m, au niveau de la *pars urbana*, à 560 m au niveau de la *pars rustica*.

Les limites de la *pars rustica*

Le plan de la *pars rustica* (fig. 8-9) est formé d'un grand trapèze de 354 m de long du nord au sud, distance comprise entre le mur de clôture sud de la grande galerie qui sépare les deux aires rustique et urbaine, et le mur de clôture nord qui limite la cour rustique vers le nord-ouest. Cette valeur correspond à 10 *actus*, valeur couramment employée pour délimiter de grandes surfaces agraires, ou l'emprise des *villae*, ou des parties de domaines fonciers¹³, suivant une demi-centurie romaine classique. Le mur de clôture nord qui limite la cour rustique vers le nord-ouest fait quant à lui 4 *actus*, soit 136 m de long, entre les bâtiments B15 à l'ouest et B18 à l'est. Cette valeur correspond à la plus grande largeur de cette cour. Le mur de séparation sud de la cour entre les bâtiments B1 à l'ouest et B0 décalé à l'est, atteint les 3 *actus* de largeur, soit 107 m. La base de la cour entre les deux murs latéraux St 1 ouest et St 2



+ Fig. 8. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition spatiale des limites et annexes suivant une métrologie en *actus* romains.

13 Laffite 2004, CAG 57, p. 151.



+ Fig. 9. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition spatiale des annexes accolées au mur de clôture à l'intérieur et à l'extérieur de la cour rustique.

est (fig. 4), à leur extrémité sud, au sud de B1 et B0, atteint les 2,5 actus de largeur, soit environ 90 m. C'est donc un espace enclos d'environ 4,5 ha (35 actus carrés) qui est compris entre ses murs. Comparée à la superficie de la partie résidentielle (habitat, bâti et cours jardins enclos compris) qui couvre environ 1,5 ha, la superficie de cette cour est presque trois fois plus étendue, sans compter la superficie des bâtiments annexes répartis directement autour de cet espace clos central, estimée à environ 0,40 ha. On ne tient pas compte non plus des espaces externes à l'écart de la grande cour proprement dite, occupés par des groupes d'annexes isolées, ceci pour les secteurs externes sud-est, soit une estimation d'environ 0,75 ha, et nord-ouest, soit 0,50 ha en plus. Ce qui porte une superficie globale de l'ensemble "rustique" connu estimée entre 5,5 ha et 6 ha. Dans la partie sud de la cour, un mur d'enclos St 7 (fig. 4) marque une première ligne de démarcation entre la galerie nord et la cour ; il limite en effet une avant-cour située entre les bâtiments B1 à l'ouest et B0 à l'est, sur environ 30 m de largeur nord-sud et environ 90 à 110 m de longueur est-ouest. Elle reproduit globalement le plan de l'avant-cour nord-ouest qui était présente au sud de la

grande galerie nord de la *pars urbana*. Les murs de clôture constituent la structure même de la *pars rustica*. Ils apparaissent très nettement dans certains secteurs, mais disparaissent dans d'autres. Les tronçons entre les bâtiments annexes ont été nettement identifiés du côté ouest de la cour (fig. 5), moins nettement du côté est (fig. 6). Le mur oriental St-2 sur le secteur entre les bâtiments B14+B17 et B6+B6b-B5 est invisible¹⁴. Il est également difficile de distinguer des passages à travers les grands murs latéraux. Il est probable que les portes devaient être placées dans ou à proximité des bâtiments accolés. En revanche, il est vraisemblable que le bâtiment B21 au nord de la cour soit bien un porche par ses caractéristiques (fig. 9-11). B22 et B23 pourraient également jouer le rôle de tour-porche internes et externes le long du mur nord St-9. Le mur de clôture possède une fonction de limitation de l'espace, avec un secteur enclos interne protégé de l'extérieur, et un vaste secteur externe donnant sur les parcelles du domaine, proche de la grande cour. Cette cour "rustique" est donc un espace réservé. Généralement, pour la plupart des *villae rusticae* classiques, la cour contient des enclos, des jardins, des bâtiments annexes agricoles inclus dans ce lieu protégé, dispersés ou alignés le long de la paroi interne des murs latéraux ; les *villae* de Champion et Sarreinsming¹⁵ en sont un exemple. Il s'agit dans ces cas de véritables cours de ferme à vocation agricole. Pour les grandes *villae* domaniales, les aménagements rustiques ont été placés du côté externe de la cour et des murs latéraux comme à Echternach, Borg, Reinheim¹⁶. Ce fait soulève la question de la fonction réelle de cet espace interne encore appelé "*pars rustica*", mais dont plusieurs indices peuvent donner l'image d'un espace libre sans activité rustique, celles-ci étant reportées à l'extérieur en relation avec les espaces agraires proches. Dans le cas de Larry, la villa possède une protection supplémentaire qui enveloppe extérieurement le domaine proche de l'habitat et les structures agraires, et qui est matérialisée par un grand mur d'enceinte externe.

L'enclos domanial de la villa

L'ensemble rustique et résidentiel est compris dans un enclos encore plus important qui correspond à l'enclos domanial délimité par un mur d'enceinte doublé d'un chemin de ronde et d'un *vallum* externe (fig. 4 : St-6 et St-8). Ce mur était maçonné sur 0,80 m de largeur et couvert de tuiles. Sa datation n'est pas connue avec certitude, mais il a pu être étudié grâce à des sondages ponctuels¹⁷. Il a été reconnu sur plusieurs centaines de mètres de long, sur le tronçon St-6 situé à l'est de la *pars rustica* (prospection électrique 2006) qui est raccordable au tronçon sondé à l'est de la *pars urbana*. Un nouveau tronçon St-8 détecté est situé à l'extrémité nord du bâtiment B 18 (prospection électrique 2007). Le tronçon St-6 est orienté de 44°/N le long de la partie résidentielle ; il s'incline ensuite légèrement vers l'est à 35°/N le long des bâtiments annexes B8-B9-B12, puis il marque de nouveau une légère inflexion après B8 en direction du nord à 19°/N. On retrouve au nord de la partie rustique un tracé rectiligne St-8 qui peut correspondre à la suite de l'enceinte St-6. La structure linéaire St-8 a été repérée sur environ 90 m (prospection magnétique 2008). Son tracé est orientée est-ouest suivant une orientation de 107° par rapport au nord.

Organisation spatiale et fonction des bâtiments de la pars rustica

Les annexes rustiques sont construites selon un plan rectangulaire. Elles sont organisées suivant six alignements parallèles de bâtiments couplés, répartis de part et d'autre des murs de la grande cour (fig. 9). On peut compter ainsi douze bâtiments principaux¹⁸ répartis à espacements plus ou moins réguliers, le long des murs latéraux. Sur le côté interne du mur nord St-9, un 13^e bâtiment B21 semblable se trouve dans sa partie centrale. Du côté interne oriental, deux autres bâtiments B14 et B6b viennent doubler les bâtiments externes B17 et B6. Du côté interne occidental, on retrouve la même situation avec B2b qui double B2 et B19 qui double B13. On dénombre 17 bâtiments annexes auxquels on peut ajouter des constructions B3b, B22, B23, plus modestes, qui peuvent correspondre à des appentis ou des structures bâties indéterminées. À l'intérieur de la cour du côté centre est, on a pu déterminer un bâtiment B5 plus important, de plan plus complexe et cloisonné qui répond davantage aux critères d'un bâtiment d'habitation qu'à un bâtiment fonctionnel rustique (fig. 10). Un autre bâtiment B5b de plan carré, différent des autres car isolé (mais aussi plus difficile à distinguer), se trouve également dans la partie centrale du côté sud de la cour rustique (fig. 10) ; sa fonction reste incertaine. Par ailleurs, sept autres bâtiments indépendants et dispersés sur deux aires extérieures à la grande cour, ont été repérés¹⁹, mais certains présentent des limites incertaines (fig. 10). Plusieurs

14 Zone de passage de la route actuelle de Liéhon à Goin, et de colluvionnement plus marqué dans les parcelles cultivées.

15 Van Ossel 2001, exemple de la villa de Champion., p. 223 fig. 185, p. 226 fig. 187. Petit, Sarateanu-Müller 2005, exemple de la villa du Heidenkopf à Sarreinsming, chap. 6, p. 184-185.

16 Miron 1997, exemple de la villa de Borg. Petit, Sarateanu-Müller 2005, exemple de la villa de Reinheim, p. 169-172. Metzler, Zimmer, Bakker 1981, exemple de la villa d'Echternach.

17 Lors de la fouille d'évaluation de l'Aéroport Régional Lorraine en 1989 et en 2003 lors de la fouille de la *pars urbana*.

18 Du nord au sud : B18+B15, B17+B13, B6+B4, B7+B3, B10+B2, B0+B1.

19 Au NO : B16, B20 ?, B24. Au SE : B12, B11, B8, B9?



+ Fig. 10. Liéhon (Moselle) *Larry*. Répartition spatiale des annexes indépendantes à l'intérieur et à l'extérieur de la cour rustique.

états de bâtiments sont apparemment présents sur le plan issu de la prospection géophysique. On peut observer avec certitude des chevauchements d'états plus récents établis sur des plus anciens. Mais les recoupements sont parfois flous et difficilement attribuables à une phase précise (fig. 6). Les emprises des différents bâtiments peuvent se confondre, la prospection électrique ou magnétique ne permettant pas toujours de trancher pour l'une ou l'autre des hypothèses. On perçoit cependant nettement des couples de bâtiments complémentaires, des bâtiments isolés, des regroupements à la contemporanéité incertaine. Néanmoins, cette disposition rationnelle des bâtiments autour et à l'intérieur de l'espace trapézoïdale de la grande cour révèle une organisation planifiée de l'habitat fonctionnel et des activités agraires ou artisanales accomplies dans le cadre de cette ferme domaniale. Les précis d'agronomes ou

d'historiens latins²⁰ apportent quelques précisions à ce sujet, même si une transposition n'est pas toujours assurée avec la réalité des *villae* gallo-romaines de Gaule Belgique. On notera que l'isolement des bâtiments est recherché, peut-être pour une raison de sécurité et de limitation du risque de propagation des incendies, avec l'isolement des greniers, fenils et autres granges. Seuls quelques couples sont représentés pour des bâtiments associés côté interne et côté externe du mur d'enclos, qui peuvent révéler une complémentarité des fonctions. Ils pourraient correspondre dans ces cas à des appentis secondaires, des écuries, des granges de stockage de bois ou d'autres matériaux, des zones de parage temporaire du bétail, des charrettes ou des instruments aratoires. On a pu chercher également à isoler ou à éloigner les poulaillers, les porcheries et autres étables ou écuries qui peuvent générer des nuisances sanitaires. On sait que dans les étables qui ont pu être fouillées, les lisiers étaient canalisés et évacués par des drains et les fumiers étaient stockés sur des aires appropriées, les étables empierrées ou dallées²¹ et parfois même planchées. L'étude de la fonction des bâtiments a été réalisée grâce au mobilier récolté *in situ*, et à la comparaison des plans avec ceux de bâtiments reconnus et bien définis par la fouille sur d'autres sites comparables. Elle apporte quelques précisions qui permettent de mieux comprendre cette organisation. Mais seule une fouille exhaustive de l'ensemble de ces structures rustiques pourrait bien entendu confirmer les hypothèses avancées. La plupart de ces bâtiments révélés correspondent à des unités de productions agraires en relation étroite avec l'exploitation du *fundus*. Leur nombre peut donner une indication sur l'importance de la villa domaniale. Rares sont les *villae* gallo-romaines qui dépassent le nombre de six paires de bâtiments rustiques²². Ce type d'organisation avec cette formation semble correspondre à un *optimum* fonctionnel pour les très grandes exploitations connues, sauf cas exceptionnels qui atteignent le gigantisme comme à Orbe-Boscéaz (Suisse), Anthée (Belg.) pour les plus remarquables.

Métrologie appliquée aux annexes et à la *pars rustica*

Il faut remarquer que toutes les annexes sont bâties sur un modèle architectural classique, basé sur des multiples de 5 ou 10 *pedes* romains (pour les dimensions, voir le tableau de synthèse au chap. 2.6). Les modules généralement rectangulaires sont souvent établis à partir de la largeur, par exemple 35 *pd*, doublée pour obtenir la longueur de 70 *pd*, comme c'est le cas pour les bâtiments B3 ou B6. On trouve aussi une largeur interne d'environ 30 *pd* multipliée par 3 pour obtenir la longueur de 90 *pd*, comme pour B2 et B13. Plusieurs autres bâtiments se rapprochent de ces valeurs. Nous avons constaté que le plan de la villa, dans son état monumental, autant sur la partie résidentielle que sur la partie rustique, a fait l'objet d'une planification métrologique développée par un architecte et appliquée par les constructeurs et les géomètres (*gromatici*) pour toutes les unités bâties, les espaces, cours et jardins ; toutes ces structures ont très certainement été implantées à l'aide de cordeaux, jalons et de visées optiques utilisant la *groma*, outil emblématique de la romanisation des villes et des campagnes de la Gaule²³. Le placement des bâtiments de part et d'autre de la grande cour répond à un plan ordonné, suivant des écarts types entre chaque annexe (fig. 8). La base 0 du système se situe sur la ligne de la clôture nord-ouest St-9. Les bâtiments sont ensuite répartis du nord au sud, suivant des rythmes variables de 2 *actus* (71 m), 1,75 *actus* (62 m) ou 1,5 *actus* (53 m) : les bâtiments B15 et B 18 sont alignés sur cette base. Les bâtiments B13 et B17 sont alignés sur leur côté nord à 2,25 *actus*, environ 80 m de la base 0. Le bâtiment B6 associé à B6b sont alignés sur leur côté nord à environ 4,25 *actus*, environ 154-156 m de la base 0 ; les bâtiments B4 et B5 à 4,75 *actus*, environ 170 m ; le bâtiment B5b à environ 5,5 *actus*, environ 195 m ; les bâtiments B3 et B7 à 6,25 *actus*, environ 222 m ; le bâtiment B2 associé à B2b à 7,75 *actus*, environ 276 m ; le bâtiment B10 est aligné, en décalage avec B2, à 8 *actus*, environ 282 m ; les bâtiments B1 et B0 à 9,5 *actus*, environ 338 m ; le bâtiment B0 est aligné sur leur côté sud à 10 *actus*, environ 355 m de la base 0 (Longueur totale de la cour). La perspective centrale est dégagée sur 354-357 m entre le porche de la *pars urbana* au sud-est et celui de la *pars rustica* au nord-ouest (B21). Les deux murs latéraux de clôtures est et ouest ont été disposés suivant un plan trapézoïdal plus étroit au sud qu'au nord, d'une centaine de mètres à environ 140 m. Cette disposition permettait au spectateur qui regardait vers l'extrémité nord-ouest de la cour, à partir du porche central de la *pars urbana*, de percevoir un plan rectangulaire de l'ensemble de la grande cour, avec une correction visuelle des lignes latérales de fuite. Comme pour le reste de la partie résidentielle de la villa monumentale du II^e s., la partie rustique a fait l'objet d'une organisation architecturale planifiée par un architecte qui a appliqué la même méthode de correction de perspective aux différents cours de la villa. Les six paires de bâtiments annexes sont également réparties le long de la grande cour de manière progressive, en fonction de leur éloignement par rapport à l'entrée sud de la partie résidentielle. Ainsi,

20 Columelle, Vitruve, Varon, Plinie l'Ancien.

21 Étable annexe de villa de Moncheux *Grands Champs*, fouille Afan 1997, RD 955 site 6, J.-D. Laffite.

22 Reinheim : 12. Yvonand-Mordagne : 14 ? . Borg : 15 dont 2 grands bâtiments. Anthée : 18 dont 6 grands bâtiments. Levet : 18 petits bâtiments et 2 grands.

23 Chouquer et Favory 1992.

les quatre premières paires, sur la moitié sud du plan, sont distantes d'environ 30 à 40 m, les trois dernières paires le sont de 60 à 70 m, ce qui joue sur l'effet de profondeur et de régularité de l'implantation des bâtiments.

Définition des bâtiments identifiés dans l'aire rustique

L'étude des résultats de prospections a permis d'identifier 28 unités construites réparties de manière ordonnée que l'on peut regrouper en quatre ensembles distincts, en fonction de leur situation d'implantation par rapport aux murs de la grande cour (fig. 9-10). Le tableau de synthèse suivant résume et compare ces 28 unités mises en évidence par la prospection géophysique, avec leurs caractéristiques : emplacements au sein de la cour, dimensions et superficie au sol, définition probable et datation établie à partir de l'étude du mobilier récolté lors des prospections au sol.

N° Bâtiment	Secteur cour <i>Pars rustica</i>	Longueur estimée m	Largeur estimée m	Superficie estimée m ²	Définition	Datation
B 0	Secteur angle SE externe décalé (fouille 2003)	Env. 12 ?	7,4	Env. 89 ?	Annexe rustique probable	GR Ht et Bs- Empire
B 1	Secteur angle SO externe	Env. 15	10-12	Env. 165	Annexe rustique habitée probable	GR Ht et Bs- Empire
B 2	Secteur SO externe	26	10	Env. 260	Annexe rustique habitée probable, +extension interne	GR Ht et Bs- Empire
B 2b	Secteur SO interne	12	8	Env. 96	Annexe rustique probable associée à B2	GR Ht et Bs- Empire
B 3	Secteur Centre SO externe/ interne	21	10	Env. 210 +80	Annexe rustique habitée probable, +extension interne	GR Ht et Bs- Empire
B 4	Secteur Centre O externe	14-15	11-12	Env. 167	Annexe rustique probable	GR Bs-Empire
B 5	Secteur Centre E interne	28	25	Env. 700	Bâtiment d'habitation, logement <i>villicus</i> ?	GR Ht et Bs- Empire
B 5b	Secteur Centre E interne isolé	20	17,5	Env. 350	Bâtiment isolé indéterminé	GR Ht et Bs- Empire
B 6	Secteur Centre E externe	22	10	Env. 220	Annexe rustique habitée probable associée à B6b	GR Ht et Bs- Empire
B 6b	Secteur Centre E interne	28	12	Env. 336	Annexe rustique habitée probable	GR Ht et Bs- Empire
B 7	Secteur Centre SE externe	15	9	Env. 135	Annexe rustique habitée probable	GR Ht et Bs- Empire
B 8	Secteur SE externe isolé	Env. 15 ?	Env. 15 ?	Env. 225 ?	Annexe rustique présumée	GR
B 9	Secteur SE externe isolé	Env. 14-16 ?	Env. 10-12 ?	Env. 165 ?	Annexe rustique présumée	GR Ht-Empire
B 10	Secteur SE externe	15	8-9	Env. 128	Annexe rustique habitée probable	GR Ht et Bs- Empire
B 11	Secteur SE externe isolé	Env. 8-9	Env. 8-9	Env. 72	Annexe isolée indéterminée, puits, cave ?	GR
B 12	Secteur SE externe isolé	> 10	10	Env. >100 ?	Annexe rustique probable	GR Ht et Bs- Empire
B 13	Secteur Centre NO externe/ interne	26	10	Env. 260	Annexe rustique habitée probable, associée à B 19	GR Ht-Empire
B 14	Secteur NE interne	28	14-15	Env. 406	Annexe habitée, atelier de forge	GR Ht et Bs- Empire
B 15	Angle NO interne/externe	Env. 15-20 ?	Env. 10 ?	Env. 170 ?	Annexe rustique probable	GR Ht-Empire
B 16	Extension NO externe	> 18	Env. 10	Env. >180 ?	Annexe rustique isolée, écart	GR

B 17	Secteur NE externe	20-21	11-12	Env. 236	Annexe rustique habitée probable associée à B 14	GR Ht et Bs-Empire
B 18	Angle N-NE externe	15	10	Env. 150	Annexe rustique probable	GR
B 19	Secteur NO interne	Env. 22	Env. 12	Env. 264	Annexe rustique probable associée à B 13	GR
B 20	Secteur NO externe isolé	Env. 15-20 ?	Env. 10 ?	Env. 170 ?	Annexe rustique probable isolée	GR
B 21	Limite NO interne sur axe central	17,5	10	Env. 175	Porche d'accès NO	GR
B 22	Limite NO interne	7,5-8	7,5-8	Env. 59	Annexe du porche NO, tourelle ?	GR
B 23	Limite NO externe	7,5-8	7,5	Env. 58	Annexe du porche NO, tourelle ?	GR
B 24	Extension NO externe	Env. 15 ?	Env. 10-?	Env. 200	Annexe isolée ? écart suite de B16	GR Ht et Bs-Empire
28 bâtiments identifiés		Estimation de superficie au sol bâtie pour les bâtiments annexes : 3885 m ²				

+ Tab. 1. Liéhon (Moselle) Larry. Synthèse des bâtiments détectés de la *pars rustica* de Larry.

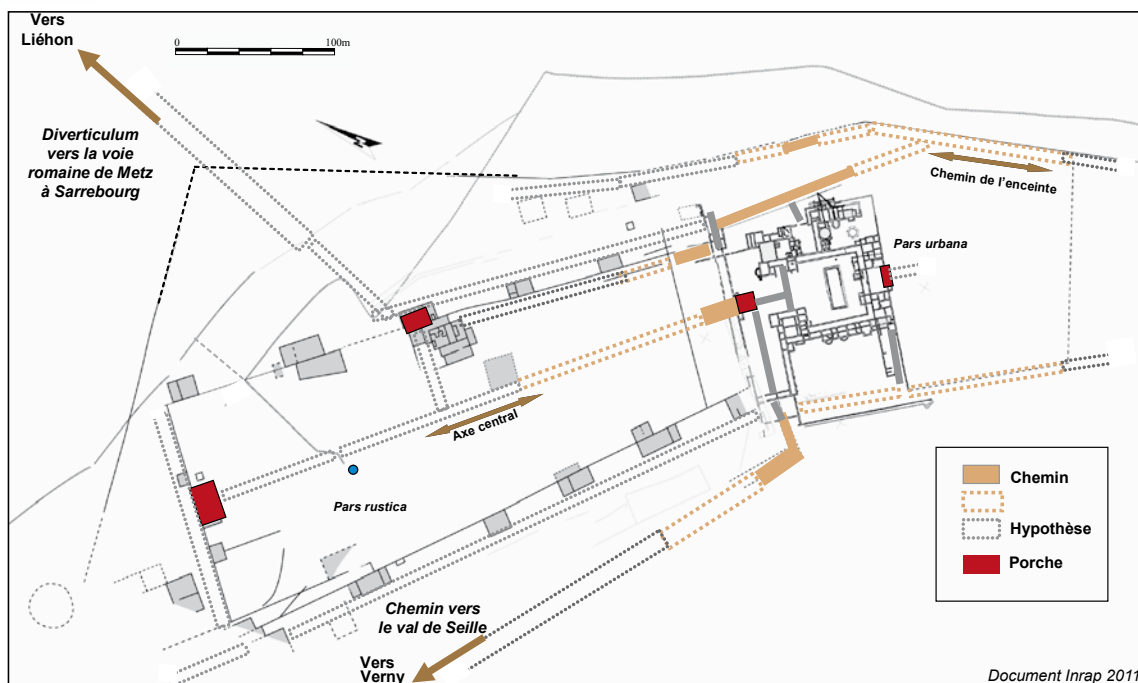
Identification des espaces et fonctions de la *pars rustica*

Les axes de circulations de la villa

Le plan des axes de circulations internes et externes (fig. 11) résume les connaissances sur les différents accès à la villa domaniale des II^e et III^e s. La fouille de 2003 avait permis de préciser les principaux accès à la partie résidentielle. Le contournement des cours et des jardins d'agréments imposé par le caractère privatif des espaces réservés au propriétaire au sein de la *pars urbana*, est nettement visible. Les accès à la demeure se faisaient effectivement latéralement sur les côtés ouest et est, par des chemins empierrés qui aboutissaient à des sas d'entrée et des porches. Ceux-ci desservaient la galerie principale d'accès qui est présente entre l'espace rustique et l'espace résidentiel. Quant à la grande cour, son plan axial nord-ouest - sud-est a imposé un schéma de circulation centrale, suivant la même orientation. On sait avec certitude qu'une arrivée d'un chemin central était présent au niveau de la galerie nord de la *pars urbana*, dans l'axe du porche à la mosaïque. On sait que l'ancien chemin médiéval de Larry²⁴ avait repris la moitié sud de ce chemin axial antique à partir du centre de la cour rustique. Il est vraisemblable qu'il se prolongeait vers le nord-ouest en direction du porche central nord-ouest B21, et qu'il permettait également l'accès à la source de Larry qui se trouvait à proximité de son axe. Il longeait également le bâtiment central B5b contre sa façade ouest. Du côté est de cet axe central, on a émis l'hypothèse d'un accès important qui pourrait reprendre le tracé de la route de Liéhon ; cette route pourrait être l'héritière de l'ancien diverticule qui devait relier le domaine à la voie romaine principale²⁵. L'entrée principale de la grande cour du côté central et oriental pourrait avoir été placée immédiatement au nord bâtiment annexe B6 et à proximité du bâtiment B5 interprété comme pouvant correspondre à l'habitat privilégié du *villicus*. Cette entrée hypothétique, mais probable, est malheureusement masquée par la route actuelle de Liéhon à l'aéroport régional de Goin. On connaît également un chemin empierré au niveau du secteur nord-ouest du bâtiment annexe B0, qui se trouve limité à l'ouest par un mur à hauteur de l'avant-cour sud. Il doit probablement se prolonger vers le nord-ouest, et longer intérieurement le mur est St-2. Il pourrait desservir le bâtiment B5 considéré comme un habitat important. D'autres chemins devaient desservir latéralement les annexes

24 Rue nord-ouest-sud-est du hameau médiéval de Larry, ancien chemin de Liéhon à Vigny par Larry.

25 La voie romaine se trouve effectivement à environ 2,3 km plus à l'est sur le plateau.



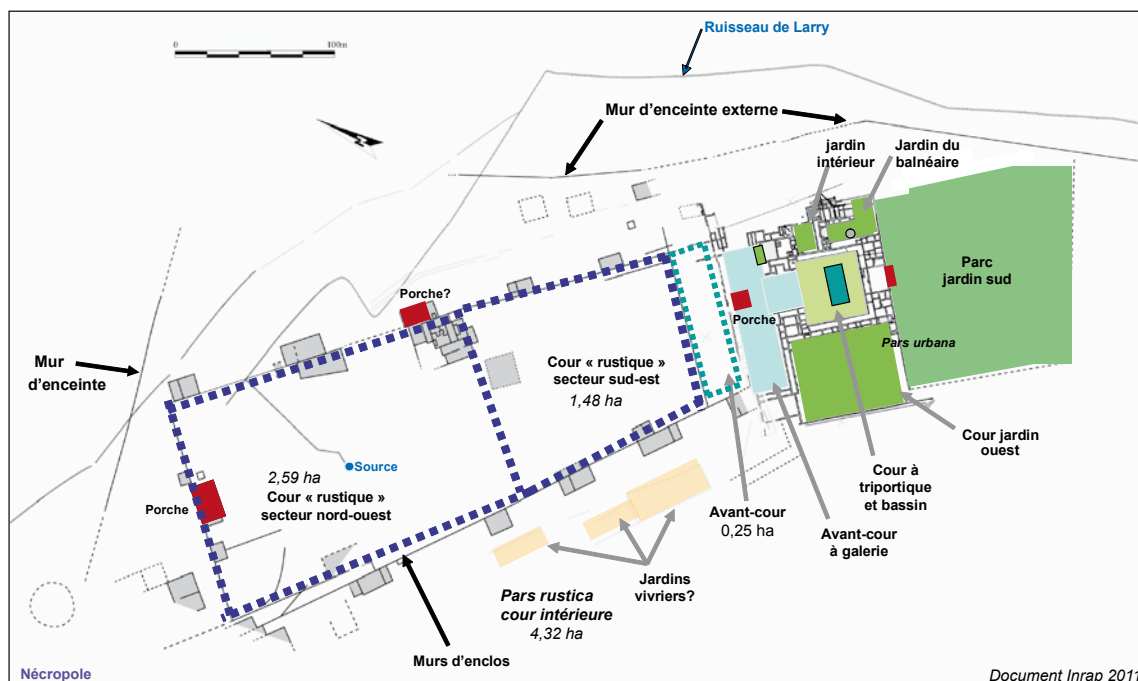
+ Fig. 11. Liéhon (Moselle) Larry. Restitution des axes de circulation et des porches de la villa.

établies extérieurement aux murs latéraux, mais ils n'ont pas été détectés clairement par la prospection géophysique. On distingue cependant des fossés latéraux, par tronçons, des deux côtés dans les parties centrales et sud, le long de l'espace rustique. Un chemin devait aussi longer extérieurement le mur nord-ouest St-9, pour permettre l'accès au porche probable B21, et desservir toute l'aire rustique nord-ouest composée de bâtiments indépendants.

Distinction de trois aires au sein de la grande cour

D'après l'étude du plan et de l'organisation des espaces et des bâtiments, on peut distinguer trois aires qui composent la grande cour et qui pourraient correspondre à trois fonctions particulières (fig. 12). La première correspond à une avant-cour, la plus proche de la partie résidentielle, qui est comprise entre la grande galerie du porche de la *pars urbana*, au sud, et le mur de clôture St-7 (long de 98 m : 2,75 *actus*) au nord (fig. 4), sur une largeur de 26 m (0,75 a.) à 28 m (90 *pedes* à 95 *pd.*). Sa superficie est estimée à 2540 m² (0,25 ha). Elle reprend en quelque sorte le plan et les dimensions de la cour allongée qui correspond à l'avant-cour présente dans la partie nord de la *pars urbana*. Elle pourrait être prolongée vers l'est, jusqu'aux limites ouest du bâtiment B0, mais elle semble bien limitée par le mur St-2²⁶. Aucun bâtiment n'est présent dans son espace qui semble vide. Seul un chemin empierré axial passe en son centre et aboutit à l'entrée nord de la grande galerie et à son porche, découverts en fouille. Le mur St-7 doit comporter aussi une porte dans l'axe de ce chemin, mais il est actuellement recouvert par l'ancien chemin de la ferme de Larry. La deuxième aire sud-est est accolée au nord-ouest de l'avant-cour précédente ; elle est comprise entre le mur St-7 et une limite non matérialisée par un mur ou non détectable, passant un peu plus au sud de l'axe central est-ouest de la grande cour, au sud des bâtiments B4 et B5, et au nord du bâtiment isolé central B5b. Le mur de clôture oriental St-2 marque en effet une inflexion légère à son point de départ est. Elle est limitée par les murs de clôture latéraux est et ouest, bordée par les bâtiments B2, B2b, B3, B3b du côté ouest et par B10, B7 du côté est. Le trapèze dessiné fait 98 m (2,75 *actus*) de largeur à sa base sud (St-7), 124 m (3,5 a.) de largeur à son sommet nord (limite centrale), et 133 m (3,75 a.) de longueur sur ses côtés est et ouest (St-2 et St-1). Sa superficie est estimée à 14 770 m² (1,48 ha). Aucun bâtiment "rustique" n'est présent dans son espace ; seules les petites extensions internes B2b et B3b sont accolées intérieurement au mur ouest. Le chemin empierré axial, repris par l'ancien chemin de Larry, passait en son centre pour aboutir à l'ouest du bâtiment isolé B5b énigmatique. La superficie groupée de l'aire sud-

26. Mur de clôture est de la *pars rustica*, bordé d'un chemin empierré constaté lors de la fouille 2003.



+ Fig. 12. Liéhon (Moselle) Larry. Identification des différents secteurs de cours, espaces de jardins et parcs probables.

est et son avant-cour sud est estimée à 17 310 m² (1,73 ha). Une troisième aire nord-ouest est délimitée au nord par le mur St-9 et au sud par la limite centrale non matérialisée, ainsi que par les murs latéraux ; elle est bordée par les bâtiments B4, B13, B19, B15 du côté ouest et par B6, B6b, B14, B17 et B18 du côté est. Le trapèze dessiné fait 124 m (3,5 actus) de largeur à sa base sud (limite centrale), environ 140-142 m (environ 4 a.) de largeur à son sommet nord (St-9), et environ 195 m (5,5 a.) de longueur sur ses côtés est et ouest (St-2b et St-1b). Sa superficie est estimée à 25 940 m². Cette vaste aire nord-ouest est 1,5 fois plus importante que l'aire sud-est associée à son avant-cour. Plusieurs bâtiments importants ont été placés à l'intérieur de la cour nord-ouest étendue, intérieurement, le long du mur est avec B6b et B5, B14, le long du mur ouest avec B19, et le long du mur nord avec le porche probable B21 et B22. Quasiment en centre de ce dernier espace, on relève la présence de la source de Larry, peut-être accompagnée dès l'origine d'une mare. L'axe de circulation centrale SE-NO n'est pas attesté dans ce secteur, mais il est probable²⁷. Les trois aires associées ont au total une superficie estimée à 43 250 m², soit 4,32 ha pour la grande cour de la *pars rustica*.

Les bâtiments annexes, lieux de consommation de la céramique gallo-romaine

Les différentes campagnes de prospections pédestres réalisées après chaque labour et hersage, ont permis de récolter un abondant mobilier archéologique antique, qui a été trié et différencié du mobilier haut médiéval et médiéval également présent sur le site. Nous ne présenterons pas ici l'étude du mobilier céramique et des divers objets antiques mais nous nous contenterons de résumer les conclusions des différentes études réalisées par les archéologues²⁸. On a pu se baser sur une étude de 1022 tessons répartis ainsi : 32 % de céramiques d'époque gallo-romaine (327 unités), dont 21,8 % datables du Haut-Empire et 10,2 % du Bas-Empire ; 54,3 % du haut Moyen Âge et 13,7 % du Moyen Âge et de l'Epoque Moderne. Cet ensemble important a permis de cerner la chronologie de l'occupation du site. Cependant, il faut remarquer ici que certains bâtiments n'ont livré que très peu ou même aucun élément céramique, alors même qu'ils sont bien identifiés par leur plan et l'épandage de tuiles. Ce fait est certainement dû aux différences d'érosion auxquelles les divers bâtiments sont soumis. Certains sont en effet plus atteints par l'érosion que d'autres, et les couches archéologiques contenant du mobilier ne sont pas toujours touchées.

27 Les prospections géophysiques sur ce secteur n'ont pas été très efficaces en raison d'une modification de la nature géologique et pédologique des parcelles (colluvionnement, zones d'humidité et bancs calcaires) ; elles n'ont pas permis de révéler ce chemin probable.

28 A. Bressoud (Inrap) pour la céramique gallo-romaine et de l'Antiquité tardive, R. Prouteau (Inrap) pour la céramique haut-médiévale. J.-D. Laffite (Inrap) pour l'étude du mobilier métallique, associé à M. Mondy (Inrap) pour l'étude du lapidaire et des enduits peints.

D'autres secteurs de terres noires, plus favorables aux découvertes, sont plutôt des zones d'épandage détritique où le mobilier archéologique est concentré. Plus de la moitié de l'ensemble céramique de la *pars rustica* correspond à du mobilier datable du haut Moyen Âge, avec une part importante des 4/5^e qui correspond à la céramique d'époque mérovingienne, le reste couvrant la période carolingienne. Cette constatation semble exprimer la forte empreinte de l'occupation mérovingienne sur le centre de la *pars rustica*²⁹. Elle est la preuve concrète d'une continuité du peuplement de ce secteur de la *villa*, continuité déjà constatée sur la zone de la *pars urbana*³⁰. Pour l'époque antique, trois secteurs d'occupation ont été établis sur les bâtiments B14-B17 et leur périphérie sud, sur une vaste zone comprise autour des bâtiments B6, B5, B5b, et B7, et enfin sur le bâtiment B3 et sa proximité nord-est (fig. 13). Ce sont les secteurs centre est de la grande cour, puis centre ouest, qui ont fourni le plus de mobilier de cette phase d'habitat. La présence de céramiques tardives du v^e s. n'est pas avérée, sur la partie rustique, alors que des indices factuels d'une occupation pour cette époque avaient été détectés sur la *pars urbana*. La liaison entre les céramiques de la fin du iv^e s. et celles attribuables au début vi^e s., du début de la période mérovingienne, n'est pas établie. Cette situation est peut-être due aux limites de l'échantillonnage du mobilier céramique en prospection pédestre, ou alors à la réelle absence de mobilier de cette époque. On sait que généralement, les indices d'occupation de cette période transitoire du v^e s. sont peu nombreux ou discrets, parfois confondu avec le mobilier du iv^e s. Certains secteurs, identifiés comme étant des annexes alignées de part et d'autre de la cour, n'ont livré que peu ou pas de mobilier. La présence de dépotoirs à proximité de ces bâtiments n'est pas toujours révélée par la prospection au sol. Le taux d'érosion des différents secteurs peut également jouer un rôle dans cette présence/absence. En revanche, on a pu mettre en évidence des espaces plus riches que d'autres en mobilier céramique, notamment les bâtiments B14-B17 et le groupe B5-B6 associé à B5b et B7, implantés au centre oriental de la cour. C'est le cas aussi pour le secteur excentré du bâtiment probable B24 qui a livré un important mobilier du Haut-Empire (fig. 13). On a aussi constaté que le mobilier céramique ne semble pas très dispersé autour des bâtiments gallo-romains identifiés au sol. Il se retrouve généralement dans les 10 m autour des vestiges et sur les bâtiments eux-mêmes. Les tessons isolés sont rares. Une exception semble exister cependant au sud du bâtiment particulier B5, entre les bâtiments B5b et l'annexe B7. On a en effet pu localiser une aire d'épandage ou de dépotoir plus vaste, dans ce secteur, lié certainement à l'occupation d'habitat privilégié de B5. Les épandages sont donc limités dans l'espace de la grande cour. Toute sa moitié nord n'a livré aucun tesson, sa zone centrale méridionale également. Spatialement, on ne distingue pas de fortes variations de quantité entre la présence de céramiques du Haut-Empire et de celles du Bas-Empire, sur tel ou tel bâtiment. Ce fait doit traduire la pérennité de l'occupation sur ce vaste secteur, déjà établie précocement dans cet espace situé au nord-ouest de la *pars urbana*, et déjà habité au cours de la fin du i^{er} s. et du ii^e s.

Les bâtiments annexes, lieux de vie et de travail

La verrerie, les monnaies, les fibules et divers objets en alliage cuivreux, plomb ou en d'autres matériaux complètent les données de la céramique et ont permis une datation de l'occupation des différents secteurs.

- *La verrerie*

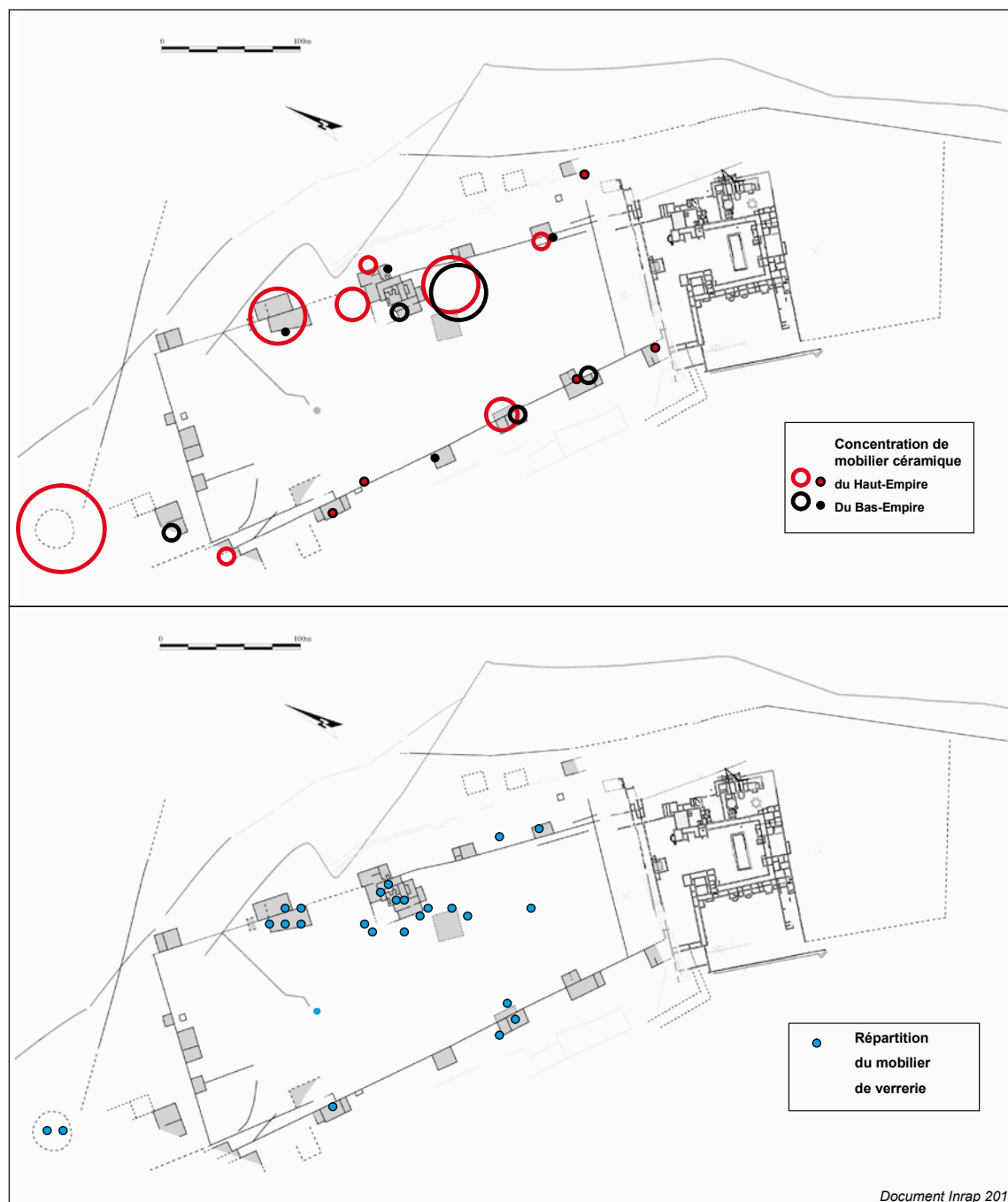
L'essentiel des tessons de verrerie romaine³¹ est issu du mobilier de consommation courante pour l'époque gallo-romaine. Ils se retrouvent sur les lieux d'habitat en petit nombre et en état assez fragmentaire. Deux tessons

sortent du lot avec un fragment de verre mosaïqué vert, un tesson de verre marbré bleu, qui correspondent à de la verrerie luxueuse, généralement considérée comme d'importation, semblables aux éléments issus de la *pars urbana*. Un fragment de verre de vitre fait également partie du lot, qui confirme les découvertes déjà faites en fouille. On note une concentration des éléments de verrerie à l'emplacement et autour du bâtiment privilégié B5, ainsi que sur B6b à proximité, puis sur les annexes B14 et B3 (fig. 13).

29 Les 327 tessons des céramiques gallo-romaines sont à mettre en parallèle avec les 1650 tessons d'époque gallo-romaine récoltés lors de la fouille de la *pars urbana* en 2003. Seulement une cinquantaine de tessons avait été définie pour le haut-Moyen Âge, l'époque médiévale et l'Époque Moderne.

30 Quelques tombes et bâtiments d'époque des vi^e, viii^e et ix^e s. implantés sur la ruine antique.

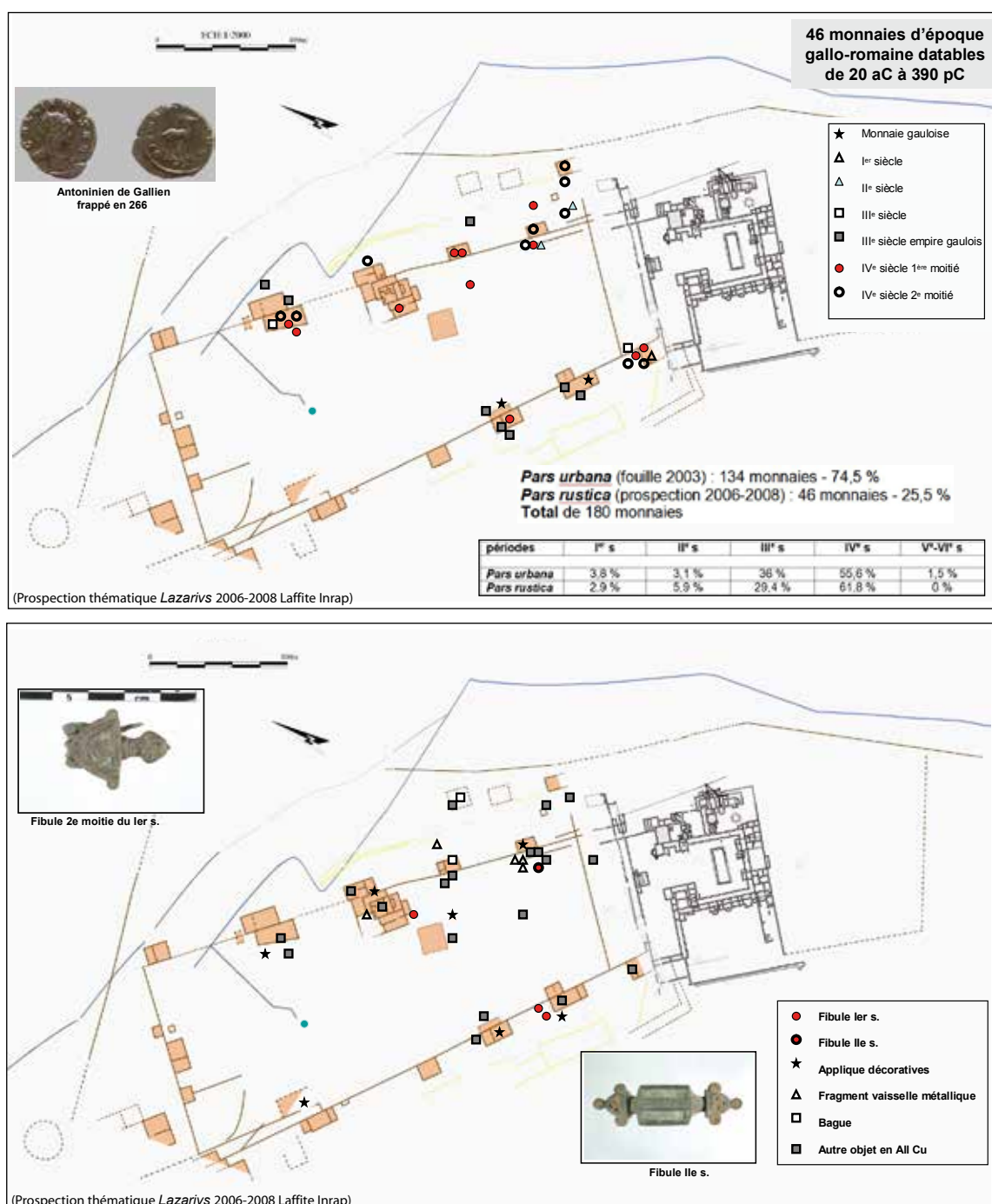
31 24 tessons de verrerie romaine ont été identifiés pour le secteur rustique.



+ Fig. 13. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition spatiale des découvertes de fragments de céramique du Haut-Empire et du Bas-Empire, des fragments et objets en verre, en prospection au sol.

• Les monnaies

Grâce à une prospection métallique systématique du site, un important mobilier métallique en fer, en alliages cuivreux et en argent a pu être inventorié et cartographié (fig. 14). L'étude numismatique a permis de mieux comprendre la circulation monétaire sur l'ensemble de la *villa* aux différentes époques (voir tableau de comparaison ci-après). Dans l'état actuel de la recherche, plus de 25 % des monnaies du site ont été récoltés sur le secteur de la *pars rustica*. Ainsi, on dénombre 46 monnaies dont 36 d'époque romaine³². Parmi celles-ci, on dénombre 2,9 % datables du I^{er} s., 5,9 % du II^e s., 29,4 % du III^e s. et 61,8 % du IV^e s. qui domine. Pour le Bas-Empire l'époque constantinienne



+ Fig. 14. Liéhon (Moselle) *Larry*. Répartition spatiale des découvertes de monnaies romaines et d'objets en alliage cuivreux, dont fibules, en prospection au sol.

³² Lors de la fouille de 2003, la *pars urbana* avait livré 134 monnaies dont 130 d'époque romaine.

est la mieux représentée avec 32,3 % du lot. Mais la présence des monnaies des périodes valentinienne et théodosienne est à remarquer avec 27,3 % pour la fin du IV^e s. (9 unités). Cette forte présence monétaire pour la période du Bas-Empire reflète bien l'occupation tardive du site déjà mis en évidence pour le secteur résidentiel. Le corpus reste classique en ce qui concerne la répartition entre les différentes périodes monétaires, avec une surreprésentation des monnaies du IV^e s. La monnaie romaine la plus tardive correspond à un *nummus* Ae4 des années 383-390, frappé à l'époque théodosienne sous Valentinien II, Théodose I^{er} ou Arcadius³³. Les imitations de vers 270-275 sous les empereurs gaulois et de la période constantinienne vers 340-360³⁴ sont représentées, à côté des frappes officielles. On retrouve globalement les mêmes proportions pour la répartition chronologique entre les monnaies découvertes sur la *pars rustica* et celles sur la *pars urbana* (tableau 2).

Périodes	I ^{er} s.	II ^e s.	III ^e s.	IV ^e s.	V ^e -VI ^e s.
<i>Pars urbana</i>	3,8 %	3,1 %	36 %	55,6 %	1,5 %
<i>Pars rustica</i>	2,9 %	5,9 %	29,4 %	61,8 %	0 %

+ Tab. 2. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition chronologique des monnaies de la *pars urbana* comparées à celles de la *pars rustica*.

La plupart des monnaies ont été découvertes à l'emplacement des bâtiments annexes antiques ou à proximité immédiate à moins de 20 m. La présence de monnaies parmi les gravats des bâtiments arasés, ou épandues dans les terres noires environnantes, est révélatrice d'une occupation liée à l'habitat. Une dizaine de bâtiments identifiés ont livré une ou plusieurs monnaies romaines. Le zonage des découvertes monétaires apporte une première approche sur l'occupation spatiale et chronologique du site (fig. 14). Elles ont été principalement faites dans la partie sud de la *pars rustica*, secteur soumis à une érosion des vestiges la plus avancée (haut du site), contrairement à la moitié nord-ouest du site plutôt en situation de colluvionnement (bas de pente). Le monétaire du Haut-Empire, faiblement représenté, est concentré sur le secteur sud, dans le contexte des bâtiments B1, B3, B10. Celui du Bas-Empire dominant (91 % du lot) est présent sur la plupart des annexes, dans le contexte des bâtiments B1, B2, B3, B5-B6, B7, B10, B12, B14-B17. La présence de plusieurs monnaies de la seconde moitié du IV^e s. et du dernier quart du IV^e s. dans les secteurs sud-est (B11-12) et nord-est (B14) montre bien que l'exploitation est encore occupée à la fin du Bas-Empire. Lors de la fouille de la *pars urbana*, nous sommes arrivés à la conclusion que la villa monumentale, avait subi deux épisodes de destruction au III^e s. vers 250-260 et vers 270-280, et qu'elle avait été relevée partiellement de ses ruines pendant la période constantinienne, puis qu'elle avait subi à nouveau des destructions importantes vers la milieu du IV^e s. Suite à ces événements, la partie résidentielle perdit son état privilégié et ses bâtiments et corps de logis furent déclassés et rétractés pour être transformés en plusieurs habitats rustiques utilisant des constructions en bois. La ruine fut entièrement démantelée, semble-t-il durant le V^e s., tout en étant encore occupée ponctuellement au cours de l'antiquité tardive. Ces destructions et transformations de la partie résidentielle ont affecté certainement la partie agraire du domaine. Les différents secteurs d'habitat répartis autour de la grande cour ont néanmoins été occupés durablement et certainement relevés après chaque destruction. Le mobilier céramique datable et les monnaies sont bien présents sur la plupart des secteurs d'habitat ; ils sont la preuve d'une occupation durable du site et du domaine. Les recherches seront poursuivies sur les secteurs qui n'ont pas encore fourni de monnaies, notamment aux nord et nord-ouest des limites de la *pars rustica*, pour mieux cerner l'occupation de l'ensemble de l'exploitation agraire. Certes, le nombre des monnaies est encore limité et on ne peut pas encore tirer de conclusions précises et définitives. Cette étude spatiale donne cependant une indication sur la chronologie de l'occupation et sur certains secteurs privilégiés à telle ou telle époque.

33 Les monnaies antiques récoltées sont de faibles valeurs : alliage cuivreux, billon, et on peut noter l'absence de monnaie de denier en argent ou d'or. Les monnaies du Bas-Empire sont des multiples *nummi* Ae3 et Ae4.

34 Des indices d'un atelier de faux monnayage a été mis en évidence sur 3 secteurs de la *pars urbana* occupés au milieu du IV^e s., comprenant 3 flans monétaires non frappé correspondant au *nummus*, un boudin monétaire fini avec traces de découpe, une découpe de bâtonnet. Laffite, J.-D. (Inrap) avec la collaboration de Pilon, F. (archéologue, ingénieur chimiste UMR 7041 Archéologie et sciences de l'Antiquité), Laffite et al. 2009.

- *Les fibules, objets décoratifs et vaisselle en alliage cuivreux*

Pour ce type d'objets relatifs à l'habillement, à la parure et à la vaisselle, nous apportons les mêmes conclusions sur la répartition spatiale des découvertes, présente sur les bâtiments habités ou à proximité immédiate, avec une concentration marquée dans la moitié sud de la grande cour (fig. 14). Trois fibules du I^{er} s. et une du II^e s. ont été découvertes dans un contexte d'habitat, ainsi que plusieurs appliques décoratives plutôt attribuables au Bas-Empire, et divers fragments d'objets qui semblent provenir certainement du recyclage des métaux récupérés lors du démantèlement de la *pars urbana* (fragments de vaisselle métallique et divers objets en bronze).

- *Les outils en fer, scories ferreuses et autres objets artisanaux*

La découverte d'outils en fer est également utile pour mieux connaître les activités pratiquées sur l'exploitation, mais ils sont rares et plutôt attribuables, dans le cas du site de *Larry*, à la phase médiévale de l'occupation du site (fers de bêche, faucilles, serpe), sauf quelques exceptions (marteau, couteau) (fig. 16). La récolte de scories ferreuses toutes concentrées sur le secteur du bâtiment B14, laisse à penser que cette annexe correspondrait bien à un atelier de forge³⁵, avec épandage des résidus autour du bâtiment. Il était occupé au Haut-Empire et moins semble-t-il au Bas-Empire, d'après la céramique.

Une fusaïole en terre cuite de fuseau à filer a été découverte à l'emplacement du bâtiment annexe B3 ; c'est le seul élément découvert sur la *pars rustica*, qui plaide pour la présence sur ce secteur d'une activité artisanale ou domestique de filage ou de tissage des textiles. Par ailleurs, aucun peson de tisserand n'a encore été récolté sur les différentes annexes rustiques de la *villa*.

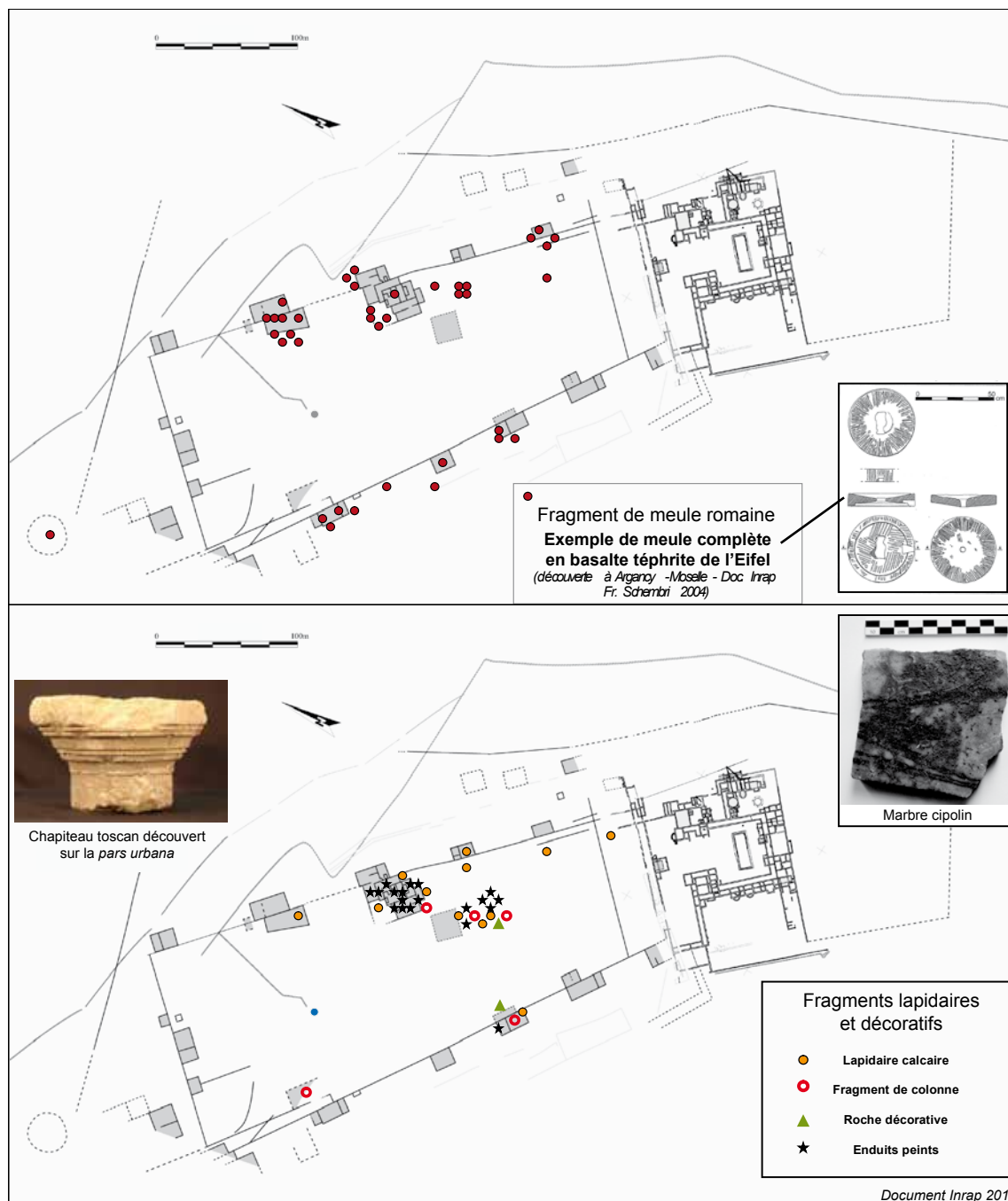
L'exemple de la répartition des fragments de meules romaines

La prospection de la *pars rustica* a permis la découverte de nombreux fragments de meules qui apparaissent comme des indices d'activité liés à la production végétale de céréales sur le site. La production alimentaire des habitants résidant au sein de cette structure de production peut être, en effet, perçue par la présence de meules en grès et rhyolithe des Vosges ou en roche volcanique de l'Eifel. Ainsi, la plupart des bâtiments annexes ont livré des fragments plus ou moins importants de meules à céréales (fig. 15) ; il s'agit généralement de fragments de disques plats souvent très usés, qui appartenaient à la partie mobile de la meule circulaire à bras, d'emploi domestique. 36 fragments ont été découverts dont 17 % en grès rose des Vosges, 8 % en rhyolithe des Vosges, et 75 % en téphrite volcanique (roche basaltique) de l'Eifel³⁶. Ce sont des approvisionnements classiques en matière première utilisée pour les meules que l'on retrouve sur la plupart des sites de *villae* fouillés ou prospectés, avec toujours la dominante de meules de l'Eifel. Ce système de mouture est composé d'une meule dormante (*catillus*) à la surface convexe et d'une meule mobile supérieure (*meta*) à la surface concave, les deux emboîtées sur un axe ; la meule supérieure était manipulée par une poignée latérale à la force du bras humain, pour les modèles domestiques. Il existe des modèles plus grands en forme de cône et d'entonnoir qui étaient mis en mouvement par la traction animale³⁷, apparemment absents du site de *Larry*. Après leur utilisation intensive, les disques de meules usagés sont le plus souvent rejetés à proximité des habitats, remployés comme éléments de calage de poteau, ou débités comme matériaux pour l'empierrement des cours ou des chemins (constatations de fouilles diverses). Deux secteurs de la *pars rustica* ont fourni le plus grand nombre de fragments de meules, environ une dizaine : il s'agit des bâtiments associés B5 et B6 au centre est et des bâtiments B14 et B17 au nord-est. Leur secteur est reconnu par ailleurs comme étant des lieux habités par la concentration des tessons de céramique. On peut qualifier ces bâtiments d'habitat, plutôt que de lieux ayant abrité une activité de mouture spécialisée, comme les moulins. Les autres bâtiments n'ont livré que quelques unités plus fragmentaires : B10 au sud-est ; B3, B4 et B13 du côté centre ouest ; B24 au nord-ouest. Mais leur présence atteste certainement d'une activité domestique de production de farine alimentaire pour le pain consommé sur place par les habitants. Sur les habitats gallo-romains régionaux, on trouve systématiquement la présence de petits fours domestiques en forme de poire, disposés à même le sol en terre battue, avec une sole composée de briques, de tuiles ou d'une pierre plate et couverts d'un dôme en terre rubéfiée ; ils correspondent à des fours à pain et ils sont placés à proximité de la maison, ou intégrés au sein même de l'habitat dans la grande salle commune.

35 Une autre concentration dense de scories ferreuses, différentes de celles du bâtiment B14, a été également localisée au centre de la *pars rustica*, mais elle se trouve localisée autour d'un bâtiment attribué à la période médiévale (datation : céramique, tuiles à crochet).

36 Deux fragments de meule ont permis d'estimer de leur diamètre qui atteint environ 0,56 m et 0,72 m.

37 Se référer aux moulins des boulangeries de Pompéi. Modèle que l'on trouve dans les moulins de production de farine.



+ Fig. 15. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition spatiale des découvertes de fragments de meule, lapidaires et décoratifs, en prospection au sol.

La répartition du mobilier architectural lapidaire et décoratif, les bâtiments B5 et B5b

- *Le mobilier architectural lapidaire et décoratif*

Le mobilier lapidaire provient du débitage de piliers, de jambages et de linteaux divers, de colonnes, de bases ou de corniches, tous réalisés dans un calcaire blanc de la vallée de la Moselle, qui provient des carrières antiques de Norroy-lès-Pont-à-Mousson³⁸. Les fragments de colonnes peuvent provenir du bâtiment B5 ou B5b, mais aussi du démantèlement de la ruine de la *pars urbana*, aux périodes tardives. On avait pu constater le débitage de fragments de colonnes identiques dans la cour centrale de la partie résidentielle. Les fragments de roches décoratives (porphyre vert, calcaire marbrier) sont peu nombreux. Ils proviennent de la récupération des matériaux effectuée durant le IV^e s. sur la *pars urbana*, où plusieurs types de marbres de placage et d'*opus sectile* ont été récoltés lors de la fouille. Ils ont été découverts surtout au centre de la cour sud, au sud du bâtiment B5b, et sur le bâtiment annexe B3 (fig. 15). Le bâtiment B5b reste énigmatique par son plan carré qui a été faiblement mis en évidence par la cartographie géophysique³⁹ et difficilement interprétable (fig. 10). Ce type de structure carrée au centre d'une grande cour peut rappeler certains bâtiments présents sur des *villae* suisses comme par exemple à Dietikon ou encore à Neftenback, à Vicques, pouvant correspondre à un temple ou un mausolée, ou bien à une grange de type *horreum* comme à Oberentfelden⁴⁰.

- *Les matériaux de construction d'hypocauste*

Les débris de matériaux de construction sont issus de l'érosion des vestiges ruinés encore enfouis. Il s'agit essentiellement de briques de divers types qui ont été utilisées généralement dans la construction des pièces chauffées par hypocauste⁴¹. Leurs fragments récoltés sur la *pars rustica* l'ont été essentiellement dans le contexte du bâtiment B5 (fig. 16). Cette concentration d'éléments particuliers en relation avec la construction d'une salle chauffée par hypocauste prouvent certainement l'existence de cet équipement de confort dans ce bâtiment. Il apparaît plus grand et possède un plan plus complexe que les autres bâtiments annexes rustiques (voir dimension tableau 1, B5), d'après la cartographie Geocarta (fig. 17). Les prospections magnétiques semblent confirmer la présence d'une forte anomalie qui pourrait correspondre à une fosse d'hypocauste et son *praefurnium*. Ce bâtiment a également fourni des débris de mortier et d'enduits peints de couleurs blanche, jaune et rouge, semblables à ceux présents dans les corps de logis de la résidence. La fonction de ce bâtiment formé de plusieurs pièces, dont une était chauffée par le sol, correspond vraisemblablement à un habitat confortable destiné au logement de personnes, peut-être la demeure d'un *villicus* ; on notera aussi sa position privilégiée au sein de la grande cour, placée en dehors des aires rustiques externes et à proximité de l'entrée principale probable. D'autres éléments de *tubuli* et de brique strigillée ont été découverts dispersés dans la proximité ouest de l'annexe B10 ; il pourrait s'agir dans ce cas d'un déplacement de matériaux de démolition provenant soit du bâtiment B5, soit de la *pars urbana* également équipée de sept hypocaustes (fig. 16).

Activité agricole et économie de la *pars rustica* d'une villa domaniale

Agriculture et végétation sur la villa de Larry

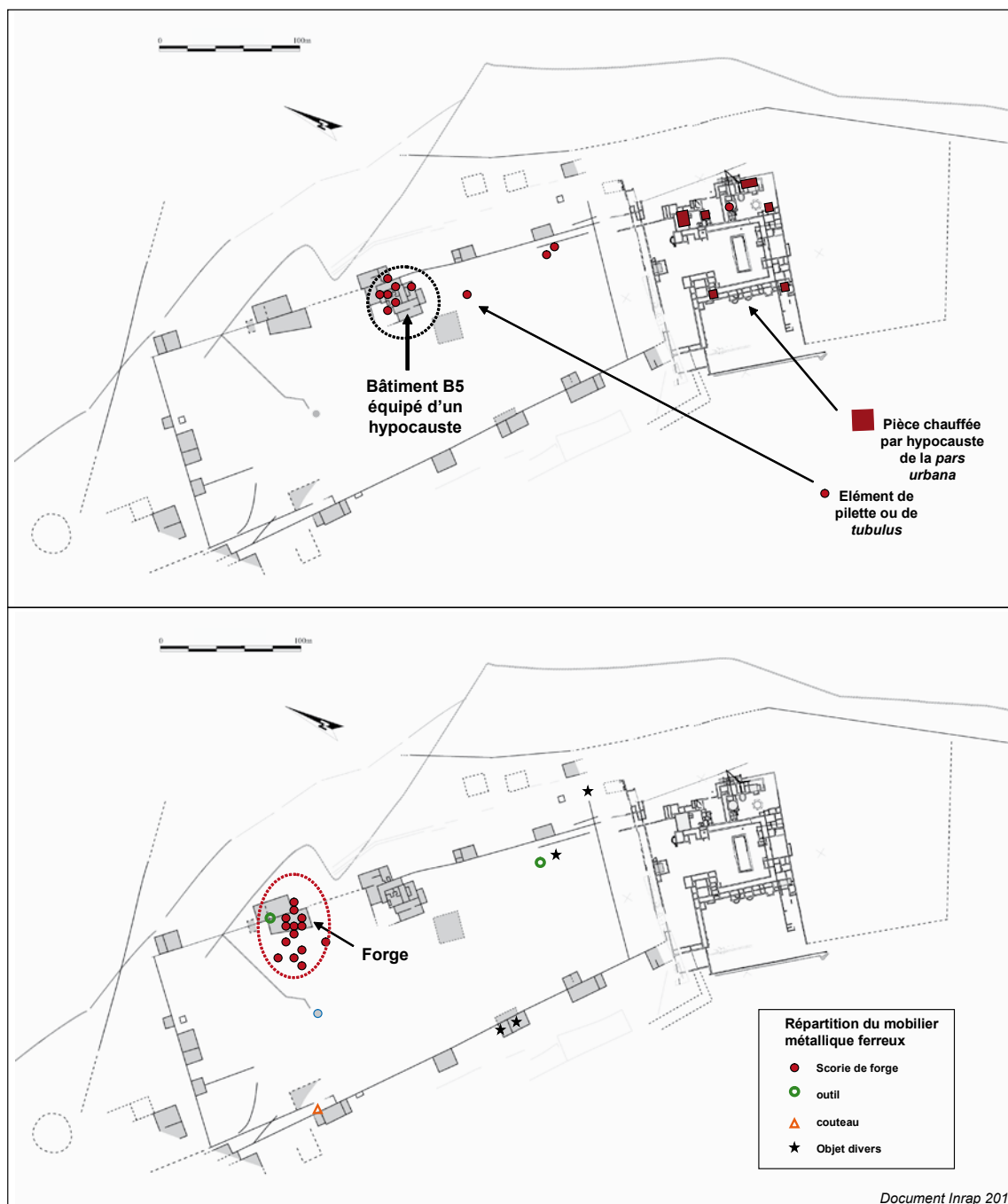
Une villa gallo-romaine est une exploitation agricole, source de revenus fonciers. Pour la plupart des *villae* rustiques et des grandes *villae* domaniales, il est difficile d'apprécier exactement la taille du domaine exploité car on ne connaît pas vraiment les types de propriété qui étaient en vigueur dans notre région durant ces 400 ans de romanité. Avait-on de grands domaines du type *latifundium*, comprenant plusieurs centaines d'hectares d'un seul bloc, parsemé de fermes et de granges ; ou bien les propriétés étaient-elles morcelées et dispersées sur différents terroirs en fonction des héritages, des cessions d'achats ou de ventes ? Les grands domaines avaient-ils absorbés

38 Carrières antiques de calcaires coquillier blanc situées à 18 km à l'ouest du site de la villa de Liéhon, sur la rive gauche de la Moselle, réputées pour la production d'éléments architecturaux au II^e s. exportés jusqu'à Trèves et Cologne par la Moselle.

39 Le secteur du bâtiment B5b, classé dans les vestiges antiques par la présence de tuiles romaines au sol et par le mobilier céramique, est perturbé par la présence de vestiges médiévaux du hameau de Larry.

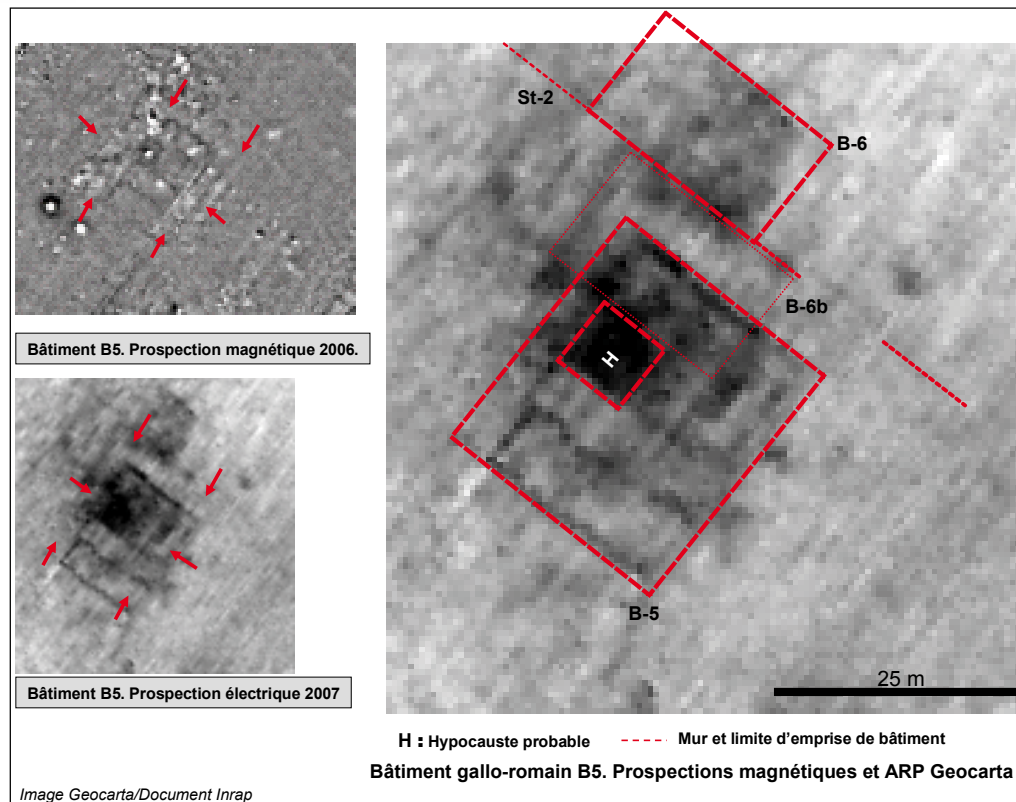
40 Fellmann 1992, p. 149 à 151.

41 Brique strigillée, grande brique épaisse de *suspensura* d'hypocauste, brique rectangulaire creuse de *tubuli*, brique pillette d'hypocauste.



+ Fig. 16. Liéhon (Moselle) Larry. Répartition spatiale des découvertes d'indices d'hypocauste et de forge, en prospection au sol.

les terres de plus petites *villae* non rentables ou de propriétaires endettés, forcés de vendre et contraints de devenir de simples manouvriers ? L'archéologie ne peut pas apporter de réponses certaines à ces questions qui font appel à des phénomènes économiques et sociologiques antiques, très complexes, seulement connus par quelques textes latins, mais difficilement applicables à notre région, en l'absence de documents écrits. Il n'est également pas facile de déterminer précisément les productions réalisées au sein de ces exploitations dont l'existence s'étale sur plusieurs siècles, et dont les conditions économiques de productions ont été certainement très variables, en fonction des variations climatiques, des besoins du marché, des conditions géopolitiques en temps de paix, de troubles dans les campagnes, de guerres ou d'invasions. La quantité et la valeur de la production ou des différentes productions végétales (céréales, légumineuses, fruits) ou animales (bovins, ovins, porcins, équidés, volailles, ...) est impossible à cerner complètement. Seules la présence ou l'absence d'ossements de faune peut informer sur une éventuelle production ou consommation animale sur le site, qu'il est difficile de quantifier. La fouille de la *pars urbana* a fourni



+ Fig. 17. Liéhon (Moselle) Larry. Exemple de carte Geocarta et d'interprétation des vestiges de l'habitat B5.

quelques indices à ce sujet, mais les résultats des prospections pédestres sur la *pars rustica* sont très faibles pour ce domaine de la production animale consommée ou produite sur place. Néanmoins, certains bâtiments définis comme pouvant correspondre à une grange, un grenier ou une étable sont identifiables en fonction de leurs caractéristiques architecturales liées à une activité agricole. En ce qui concerne les productions végétales, les indices ont été étudiés plus précisément. L'archéologie a permis de démontrer que l'on devait consommer à Larry, à l'époque romaine, du blé épeautre et du blé engrain, ainsi que des pois, grâce à l'étude de carpologie⁴² effectuée sur un stock de grains de la fin du III^e s., découvert lors de la fouille des appartements sud de la villa. Prunes et pommes étaient également présentes sur le site. Mais ces indices de présence de céréales et de légumineuses ne permettent pas d'affirmer totalement qu'ils étaient bien produits dans les champs appartenant au domaine. Aucune étude paléo-environnementale n'a été possible lors de la fouille de la partie résidentielle⁴³.

Agriculture et végétation sur la ferme voisine de La Meule

Les archéologues ont eu la possibilité de réaliser des analyses palynologiques sur un secteur proche de la villa de Larry, sur la zone de l'aéroport régional, correspondant au site de la ferme gallo-romaine de La Meule. Ce site, situé à moins d'1 km au sud-ouest de Larry (fig. 2), a été fouillé en 1993⁴⁴. Les résultats servent de références pour la micro-région du plateau lorrain au sud de Metz et ils donnent des informations précieuses sur ce qu'était la campagne cultivée du I^{er} au III^e s. On citera donc les principaux résultats qui donnent ici un éclairage sur le paysage agraire voisin de Larry au cours du Haut-Empire et au début du Bas-Empire. Ce site gallo-romain correspond à un ensemble de bâtiments rustiques à poteaux de bois, à vocation d'habitat et à fonction agricole : granges ou étables, bâtiments de stockage de type grenier, qui forment une unité de ferme. L'opération archéologique a permis l'étude de nombreux macrorestes carbonisés (graines) prélevés au niveau des comblements des trous de poteaux des bâtiments, ainsi

⁴² Matterne, Inrap/CRAVO, 2005.

⁴³ Les pièges à pollen n'ont pas pu être atteints (fond des puits).

⁴⁴ Van Moerkerke, Afan, 1994. Site localisé sur la commune de Goin.

que l'analyse palynologique de sédiments issus du comblement de deux puits. Ceux-ci ont été datés du milieu du I^{er} s. et de vers 100 ap. J.-C. par dendrochronologie ; ils ont été utilisés jusqu'au début du III^e s. Les études ont montré que les activités agricoles sur ce site étaient très variées. Des champs de céréales ou des aires de vannages étaient situés autour du puits tandis que des jardins de cultures de *Lens* (lentilles), *Vicia* (vesces) ou *Pisum* (pois) se trouvent à proximité immédiate. Les récoltes de ces différentes cultures étaient traitées et stockées sur place. L'importance de l'élevage est plus difficile à cerner. On sait que tout le cheptel classique (bœuf : 40 %, caprins : 35 %, porc : 8,5 %, cheval : 16,5 %) a été abattu sur place. Le chien est présent. L'activité de pelleterie, et indirectement celle de la chasse (blaireau, renard, cerf), sont également attestées. Le travail du textile n'est que faiblement reflété par une fusaïole⁴⁵. L'étude des macrorestes végétaux⁴⁶ provenant d'un grand grenier incendié, daté de la première moitié du I^{er} s., a permis d'identifier de nombreuses graines de plantes cultivées variées, ainsi que de plantes adventices et sauvages. Elles donnent un aperçu des milieux végétaux cultivés et naturels présents autour d'un site rural gallo-romain du plateau Lorrain. Les plantes cultivées comprenaient cinq céréales et une légumineuse⁴⁷ : L'orge vêtue, le blé amidonnier, l'engrain, l'épeautre, le seigle, le pois. Les herbes sauvages étaient surtout des espèces adventices des champs ou des bords de chemin et des pâturages⁴⁸ : La folle avoine, la vesce hérissée, la marguerite, le plantain lancéolé, la traînage, le petit trèfle. La présence de ces plantes est facile à expliquer puisqu'elles étaient moissonnées avec les céréales ou ramassées avec les foin. Ces graines reflètent le contenu d'un grenier rangé par lots de graines identiques, différenciés dans chacun des quatre poteaux du grenier, où les produits de récoltes étaient probablement stockés dans des sacs, caisses ou pièces de vannerie⁴⁹. En ce qui concerne les autres analyses carpologiques et palynologiques réalisées sur ce site, elles ont également été possibles grâce aux prélèvements de sédiments qui ont conservé des pollens provenant des deux puits fouillés en 1989 et étudiés en 1993⁵⁰. Les restes carpologiques des fruits qui ont pu être consommés provenant des puits ont permis de déterminer la présence du chêne pédonculé, du cerisier et du noyer⁵¹. Les restes palynologiques étaient marqués par la présence de 23 % de pollens de chênes comme arbre dominant dans le contexte de ce site avec la présence moindre du frêne, noisetier, tilleul et sureau. Par contre l'importance des pollens de Poacées (graminées) avec 40 %, celles des céréales avec 5 %, des Fabacées (type *Lens*, *Vicia* ou *Pisum*) avec 3,5 %, des Chénopodiacees (plantes nitrophiles) avec 8 % et des Renonculacées avec 4,5 %, montrent un paysage fortement déboisé, même si l'arbre doit subsister dans des endroits plus éloignés ou disséminé dans la campagne de manière diffuse. Les auteurs de cette étude précisent que l'importance des céréales est telle qu'on se trouve soit au milieu d'un champ, soit dans une aire de vannage. Pour le puits le plus ancien, l'analyse palynologique souligne la présence d'arbre en moindre quantité (seulement 7 % des pollens proviennent d'arbres) avec du chêne, du pin, du noisetier, charme, aulne et des traces de saule, frêne, hêtre. Toutes ces espèces d'arbres correspondent encore au schéma de peuplement actuel de nos forêts du plateau Lorrain. Les pollens de graminées représentent 22 %, ceux des céréales 3 %, des Fabacées 24 %, avec toujours la forte présence des Chénopodiacees, Renonculacées, et des Apiacées (Ombellifères). Ici, les cultures de type *Lens*, *Vicia* ou *Pisum* devaient être également importantes et situées dans les environs proches de ce puits et de cette cour de ferme. Cet aperçu du cadre végétal naturel et cultivé, étudié avant les recherches sur Larry, permet de palier au manque d'information sur ce sujet pour le site de la villa domaniale. Tous ces résultats permettent de mieux cerner le caractère agricole de ce domaine rural, la villa étant avant tout un domaine agricole de production alimentaire, une exploitation rustique destinée en premier lieu à nourrir ses habitants, paysans et propriétaires, et finalement à enrichir son propriétaire par la production fourragère destinée au bétail, par la production céréalière destinée à fournir la base alimentaire écoulee aussi bien sur les marchés que destinée à nourrir les grandes villes et les armées.

Conclusion

Cette prospection thématique a associé prospections au sol, prospections métalliques et reconnaissances géophysiques des sols et des vestiges sur une grande superficie de 9 ha ; elles ont permis d'acquérir des informations de façon non destructive, en l'absence de projet de fouille pour ce site vaste et complexe. La villa domaniale de Larry répond à tous les critères d'une résidence rurale de type monumental, équipée d'une *pars rustica* construite à l'échelle de l'importante *pars urbana*, établie au centre d'un grand domaine. Le principe de construction axiale se retrouve dans le plan de la partie résidentielle et il est appliqué dans son prolongement à la réalisation de la grande

45 Vanmoerkerke 1994, p. 92.

46 Étude réalisée par C. Bakkels, Instituut voor Prehistorie Rijksuniversiteit Leiden (NL).

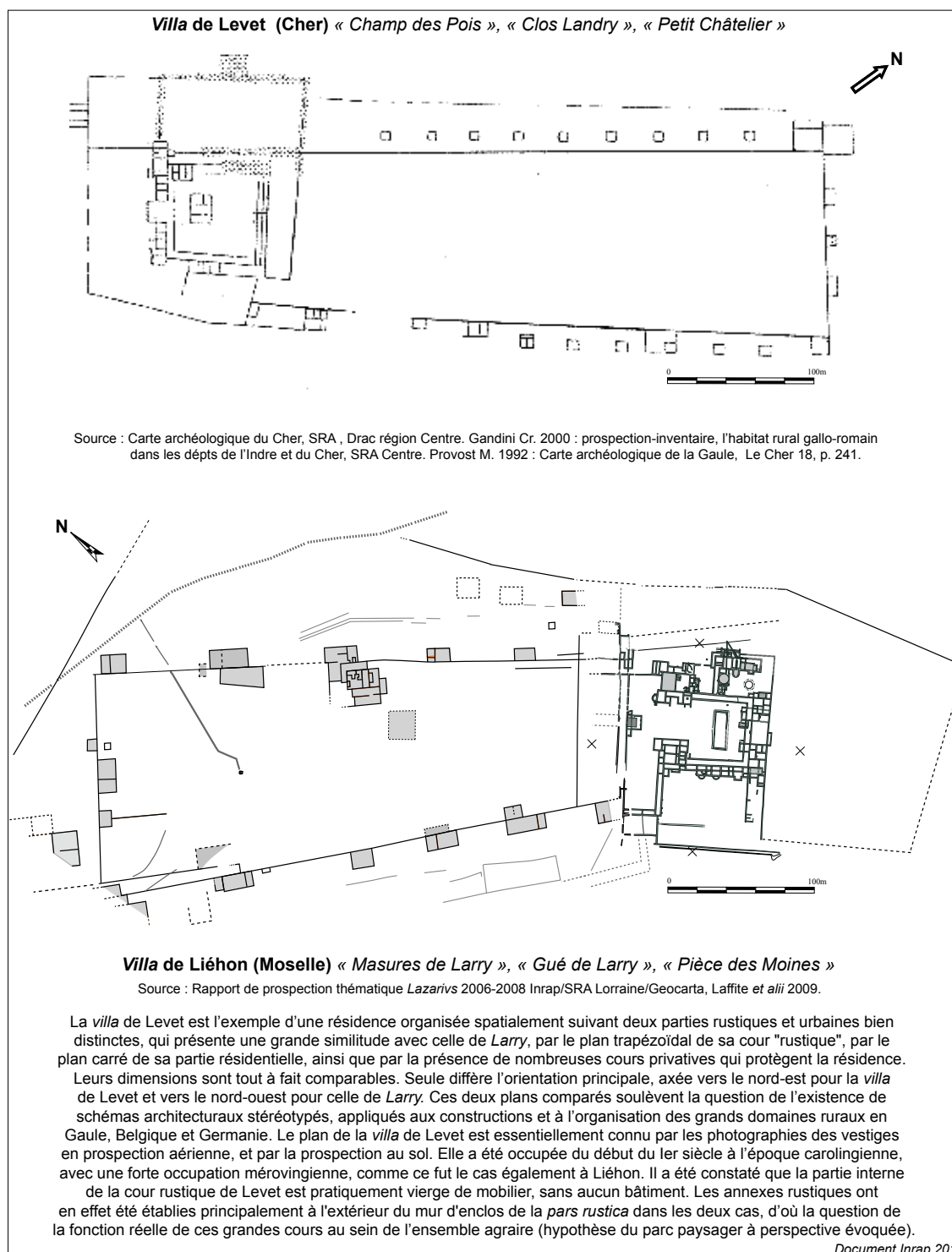
47 *Hordeum vulgare*, *Triticum dicoccum*, *Triticum monococcum*, *Triticum spelta*, *Secale cereale*, *Pisum sativum*.

48 *Avena fatua*, *Vicia hirsuta*, *Leucanthemum vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Polygonum aviculare*, *Trifolium aureum*, *dubium* ou *campestre*.

49 Vanmoerkerke 1994, p. 34-36.

50 Vanmoerkerke 1994, p. 53-60.

51 *Quercus robur*, *Prunus cerasus*, *Juglans regia*.



+ Fig. 18. Liéhon (Moselle) Larry. Plans comparés des villae de Levet et de Liéhon et de leur cour "rustique".

cour, structure autour de laquelle ont été organisées extérieurement les activités agraires. Dans la bibliographie sur les grandes villae à plan axial, c'est la villa de Levet⁵² (fig. 18) qui se rapproche le plus du cas de Larry, par la similitude de sa grande cour "rustique" de plan trapézoïdal, de sa partie résidentielle de plan carré, entourée d'enclos privés, de ses dimensions et de son organisation. On s'aperçoit que le caractère architectural visible au niveau de la résidence du propriétaire, se retrouve également développé dans le cadre de la partie agricole, avec une construction organisée, implantée suivant des normes d'arpentage, répondant certainement à des obligations fonctionnelles de l'exploitation agricole. La *pars rustica* prend alors une dimension ostentatoire grâce à sa perspective centrale dominée par la *pars urbana* placée au sommet de l'ensemble du plan, avec la ferme dominée par le *dominus*. La grande cour est, semble-t-il, un espace réservé, car enclos et sans trace d'activité agricole ; elle est établie autour d'une source, d'un axe central de circulation, d'un habitat privilégié destiné vraisemblablement à un intendant, et d'un espace ouvert sans construction, probablement aménagé en parc ou en jardin. Ce type de villa domaniale apparaît aussi comme un lieu de peuplement privilégié, occupé par une communauté nombreuse et au potentiel économique important. Il a fixé durablement une population rurale romanisée, puis francisée, attachée à ce terroir varié de prés et de champs, et qui a survécu encore un temps au sein du hameau médiéval de Larry.

Bibliographie

CHOUQUER, FAVORY 1992 : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.), *Les arpenteurs romains, théorie et pratique*, Paris.

FELLMANN 1992 : FELLMANN (R.), *La Suisse gallo-romaine, 5 siècles d'histoire*, Lausanne, p. 49-151.

GANDINI 2000 : GANDINI (C.), *Prospection-inventaire, l'habitat rural gallo-romain dans les départements de l'Indre et du Cher*, SRA Centre, Bourges.

LAFFITE 2004 : LAFFITE (J.-D.), "Occupation du sol et structures agraires à l'époque antique sur le plateau lorrain entre la Seille et la Nied française". In : Flotté, P., Fuchs, M., *Carte Archéologique de la Gaule, La Moselle 57/1*, Paris, p. 147-155.

LAFFITE 2004 : LAFFITE (J.-D.), "Notice de site : Liéhon, fouille de l'aéroport régional de Lorraine". In Flotté, P., Fuchs, M., *Carte Archéologique de la Gaule, La Moselle 57/1*, Paris, p. 555-561.

LAFFITE 2004 : LAFFITE (J.-D.), "La villa gallo-romaine de «Larry» en Moselle", *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, 72, 2004, 48-49.

LAFFITE et al. 2005 : LAFFITE (J.-D.), BRESSOUD (A.), MONDY (M.), LEFÈVRE (A.), FELLER (M.), DECHANEZ-CLERC (I.), BIGOT (J.-J.), ROUGER (É.), *Liéhon (Moselle) "Larry" Aéroport Metz-Nancy Lorraine, rapport de fouille préventive 2003*. Inrap GEN/ SRA DRAC Lorraine, Metz, 9 vol.

LAFFITE 2008 : LAFFITE, J.-D., "La villa domaniale de «Larry» à Liéhon". In : Monteil, M., Tranoy, L., *La France gallo-romaine, La Découverte, Inrap, Tours*, p. 74-75.

LAFFITE et al. 2009 : LAFFITE (J.-D.), BIGOT (J.-J.), BRESSOUD (A.), FRAUCIEL (M.), MONDY (M.), LEFÈVRE (A.), PROUTEAU (R.), *Liéhon (Moselle), Larry, Prospection thématique "Lazariv", Étude complémentaire de la pars rustica de la villa gallo-romaine et de l'occupation médiévale du hameau disparu de Larry, Rapport de prospection thématique 2006-2007-2008*, Inrap GEN/Geocarta / SRA DRAC Lorraine, Metz, 2 vol.

LAFFITE 2011 : LAFFITE, J.-D., "La mosaïque géométrique du porche de la villa de Larry à Liéhon (Moselle)". In : Balmelle, C., Eristov H., Monier, Fl., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque de Toulouse 2008*, Aquitania Suppl. 20, Pessac.

MATTERNE 2005 : MATTERNE (V.), "Étude carpologique d'un stock de grains gallo-romain découvert sur le site de Liéhon-Larry (Moselle)". In : Laffite et al. 2005, vol. 2, p. 18-23.

⁵² Villa établie dans le Cher, région centre, bassin parisien. Carte archéologique du Cher, SRA, Drac région Centre. Gandini 2000. Chevrot, Troadec 1992, CAG 18, p. 241.

METZLER et al. 1981 : METZLER (J.), ZIMMER (J.), BAKKER (L.), *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg.

MIRON 1997 : MIRON (A.), dir., *Das Badegebäude der Römischen Villa von Borg*, Merzig.

OUZOULIAS 2006 : OUZOULIAS (P.), *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, Thèse de doctorat en archéologie, Université de Franche-Comté, Besançon.

PETIT et al. 2005 : PETIT (J.-P.), BRUNELLA (Ph.), DERU (X.), ECHT (R.), REINHARD (W.), SARATEANU-MÜLLER (F.), *Bliesbruck-Reinheim, Celtes et Gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris.

CHEVROT, TROADEC 1992 : CHEVROT (J.-F.), TROADEC (J.), *Carte archéologique de la Gaule*, Le Cher, 18, Paris, p. 241.

SAN JUAN, CIEZAR-EPAILLY 2005 : SAN JUAN (G.), CIEZAR-EPAILLY (L.), *Archéologie en Haute-Normandie*, 2.

VAN OSSEL 1992 : VAN OSSEL (P.), "Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule". *Gallia Suppl.* 51, Paris.

VAN OSSEL, DEFGNÉE 2001 : VAN OSSEL (P.), DEFGNÉE (A.), *Champion, Hamois, Une villa romaine chez les Condruses*, Études et documents Archéologie 7, Liège.

VAN MOERKERKE 1994 : VAN MOERKERKE (J.), *Fouille préventive à Goin Aéroport Régional de Lorraine, zone H "Taxiway" 1993*, Rapport Afan, SRA Lorraine, Metz.